



**HAL**  
open science

# Mettre en vers français une poétesse latine. Proba Falconia à Lyon en 1557

Michèle Clement

► **To cite this version:**

Michèle Clement. Mettre en vers français une poétesse latine. Proba Falconia à Lyon en 1557. Martine Furno et Raphaële Mouren. Auteur, Traducteur, collaborateur, imprimeur.. qui écrit?, Classiques Garnier, pp.165-202, 2012, Études et essais sur la Renaissance, 99. halshs-00934393

**HAL Id: halshs-00934393**

**<https://shs.hal.science/halshs-00934393v1>**

Submitted on 13 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉTUDES ET ESSAIS SUR LA RENAISSANCE

sous la direction de Mireille Huchon

numéro collection

Série *Pratiques éditoriales*

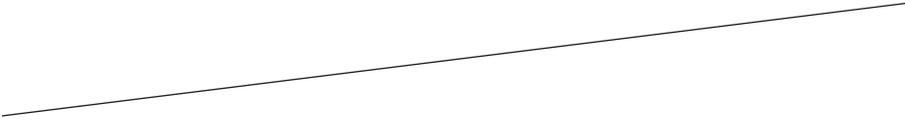
dirigée par Anne Réach-Ngô

numéro série

---

Auteur, traducteur, collaborateur,  
imprimeur... qui écrit ?

Ouvrage publié avec le soutien de l'Enssib, École nationale supérieure  
des sciences de l'information et des bibliothèques



Auteur, traducteur,  
collaborateur,  
imprimeur...  
qui écrit ?

Sous la direction de Martine Furno  
et Raphaële Mouren

PARIS  
CLASSIQUES GARNIER  
2012

## METTRE EN VERS FRANÇAIS UNE POÉTESSE LATINE

Proba Falconia à Lyon en 1557

Proba Falconia est un auteur extrêmement célèbre à la Renaissance puisque son centon est « l'œuvre féminine la plus répandue en France, et probablement en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> » et pourtant, elle reste presque totalement inconnue; le paradoxe est à expliquer. Comment découvre-t-on un auteur inconnu? L'origine de l'enquête est le travail de recherche effectué autour de la publication en 2008 du livre collectif *L'émergence littéraire des femmes à Lyon à la Renaissance*<sup>2</sup>; la date butoir choisie pour ce premier projet, qui était 1555-56, avec la publication des *Œuvres* de Louise Labé, s'est vite avérée trop précoce car en 1557 avec Proba, voire en 1567 avec Georgette de Montenay, le sujet des femmes publiées à Lyon reste brûlant. À ce stade, il faut souligner l'importance d'une bibliographie d'œuvres de femmes rédigées par William Kemp, puisque c'est par elle que mon attention a été attirée sur le nom de Proba et ses éditions françaises. La première partie de la *Bibliographie des textes écrits ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550* est consacrée à la période allant de 1488 à 1549 et la seconde partie, encore inédite et plus exhaustive, couvre les années 1550-1574 sous le titre *Textes composés, traduits ou édités par des femmes, ou supposées femmes, et imprimés dans les territoires francophones entre 1550 et 1574 : bibliographie des écrits féminins I<sup>B</sup>*. À ces éléments bibliographiques

- 
- 1 Hélène Cazes, « Les évangiles selon Falconia Proba et Richard Le Blanc : lectures d'une traduction des centons virgiliens dédiée à Marguerite de France », dans *D'une écriture à l'autre : les femmes et la traduction sous l'Ancien Régime*, sous la direction de Jean-Philippe Beaulieu, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2004, p. 101.
  - 2 *L'émergence littéraire des femmes à Lyon à la Renaissance 1520-1560*, études réunies et présentées par Michèle Clément et Janine Incardona, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2008 (L'école du genre).
  - 3 *Bibliographie des textes écrits ou traduits par des femmes et imprimés en France avant 1550, Littératures*, 18, 1998, p. 151-220; le deuxième volume est en cours de préparation par

s'est ajoutée la découverte d'un exemplaire assez rare, l'exemplaire de la bibliothèque de l'Université catholique de Lyon<sup>1</sup> de l'*Amas chrestien ou extrait de la Poësie de Vergile accommodez au viel, et nouveau Testament, reduitz en deux livres par Proba Fauconie femme d'Aldephus Romain, Mis en vers François par le Nomophile Marchois*. A Lyon, par Ian d'Ogerolles, M.D.LVII. Cet exemplaire est inséré dans un recueil factice singulier, qui sera décrit plus bas.

Concernant le recueil poétique de Proba, à la question «qui écrit?», trois réponses ici sont cumulables : Virgile, puisque le centon est fait à partir des poèmes virgiliens; Proba, puisque la mise en centon d'extraits virgiliens divers pour écrire un poème chrétien est de son fait et enfin, le «Nomophile Marchois», alias Pardoux Du Prat, qui met en vers français le centon latin et ajoute des manchettes. On repère alors trois auteurs concomitants et trois couches d'écritures : deux en latin, une en français, auxquelles il faut ajouter un feuilletage d'emprunts à la Bible avec les hypotextes que sont la Genèse et les Évangiles<sup>2</sup>. Qu'ajoute le dernier auteur d'un texte à trois voix?

Commencer par un peu d'histoire du livre, avec la description de l'exemplaire de la bibliothèque de l'Université catholique de Lyon<sup>3</sup>, est nécessaire. La double singularité de l'édition du centon par Pardoux Du Prat dans l'énorme production imprimée de Proba à la Renaissance est d'être imprimée seule sous la forme d'un petit livre<sup>4</sup> car presque toutes les éditions de Proba aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle réunissent plusieurs auteurs (auteurs de centons ou poètes chrétiens), et – comme deuxième spécificité – d'être en français, car il n'existe que deux éditions françaises du centon de Proba entre le Moyen Âge et aujourd'hui.

À cela s'ajoute une autre singularité, celle de l'exemplaire conservé à Lyon où le texte de l'*Amas Chrestien* est relié avec de nombreuses autres pièces, souvent des plaquettes de huit feuillets, constituant un gros

---

William Kemp (Université McGill) et Hélène Hotton (Université de Montréal), version gracieusement mise à ma disposition. Le projet total devrait aller jusqu'en 1600.

- 1 Signalé dans le Catalogue collectif de France. Voir Andrew Pettegree, Malcolm Walsby, Alexander Wilkinson, *French Vernacular Books : Books published in the French Language before 1601 = Livres vernaculaires français : livres imprimés en français avant 1601*, 2 vol., Leiden – Boston, E. J. Brill, 2007, notice 50636, disponible aussi dans l'Universal Short Title Catalogue : <www.ustc.ac.uk>.
- 2 L'intérêt d'une de mes doctorantes, Marie-Laurentine Caetano, pour la poésie spirituelle féminine du xvi<sup>e</sup> siècle a été une dernière composante de cette découverte puisqu'elle a effectué une saisie du contenu de l'ouvrage, précieuse pour l'enquête.
- 3 Cote LFCR 1.C-132B réserve. Voir description en annexe.
- 4 *L'Amas Chrestien* est un in-8° de 69-[3]p.

recueil factice, sans titre, assez exceptionnel par les pièces rares qu'il a conservées. Il relie *a posteriori* un ensemble de quarante-deux pièces, ouvertement réformées, voire pamphlétaires, dont celle-ci, *AMAS/CHRESTIEN/ OU EXTRAIT DE/ la Poésie de Vergile accom-/ modez au viel, et/ nouveau Testa-/ment* est la trente-septième. Cet exemplaire était dans la bibliothèque du séminaire de Saint-Irénée à Lyon avant d'être conservé à la bibliothèque de l'Université catholique; il porte sur la page de garde la mention manuscrite « *est prohibitus* »; sur la page de titre de la première pièce « ce livre est tout heretique et par conséquent défendu » et sur la page de titre de la dixième pièce : « tout rempli de malice ». Il semble bien avoir été compilé par des catholiques, sans doute controversistes, en quête d'un savoir sur l'ennemi. D'après Michèle Behr, conservatrice à la bibliothèque de l'Université catholique, qui avance cependant l'hypothèse avec prudence, ce livre, vu son histoire et sa place dans le fonds (traditionnellement connu comme le fonds Cotton) aurait pu appartenir au père Cotton, jésuite, prédicateur royal et confesseur d'Henri IV et Louis XIII, dans une visée controversiste justement.

Il s'agit d'un gros recueil factice, sans titre, assez exceptionnel par les pièces rares qu'il conserve<sup>1</sup>. Il est très volumineux pour un petit in-octavo (les dimensions de cet exemplaire sont de 10,5 cm de largeur pour 15,5 de hauteur et 10 cm d'épaisseur) et relie *a posteriori* mais sans doute très tôt, au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, un ensemble de quarante-deux pièces, assez ouvertement réformées, voire pamphlétaires. Les pièces portent comme mention de lieu quand elle existe : Lyon (souvent), Genève une fois (n° 5), Paris, Amboise (n° 28), Poissi (n° 33), ces deux dernières mentions de lieux étant des provocations; comme dates, apparaissent 1557, 1559, 1560, 1561, 1562 et 1563; de nombreuses pièces ne portent pas de nom de lieu, ni d'imprimeur. Ceux qui sont très rarement mentionnés sont Jean Saugrain pour les pièces 22, 27, 39, 40, 41, Jaques des Hayes pour la pièce 21 et Jean d'Ogerolles pour *l'Amas chrestien* (n° 37). La majorité des textes sont lyonnais et la période couverte est 1559-63 à l'exception de *l'Amas Chrétien* de 1557, ce qui

1 Voir en annexe p. ### la description détaillée du recueil (Je remercie Isabelle Vouilloux, bibliothécaire à l'Université catholique, de m'avoir fourni une première version de cette liste des titres contenu dans ce recueil) et, à la suite, proposé par William Kemp, le tableau des attributions de lieu et d'imprimeur pour les pièces sans lieu, ou avec fausse adresse et/ou sans nom d'imprimeur.

pourrait laisser penser à une collecte faite à Lyon même, possiblement peu après l'épisode réformé de 1562-1563.

On trouve très souvent sur la page de titre de ces pièces une citation biblique vétéro-testamentaire en français, indice supplémentaire de la nature confessionnelle des pièces. La présence de musique pour chanter certaines pièces est tout aussi révélatrice. S'il en est besoin, le titre de la pièce 6 est flagrant, recourant à ce terme encore si rare de « protestants » pour définir les réformés français : *Deux chansons spirituelles, l'une du siècle d'or, tant désiré : l'autre de l'assistance que Dieu a faite à son Eglise : avec quelques Dizains et huitains Chrestiens. Par les Protestants de l'evangile de notre Seigneur Iesus Christ. A la louange de monseigneur Loys de Bourbon, prince de Condé* A Lyon, 1562.

Ces éditions réformées n'étaient évidemment pas autorisées (sauf la pièce 22 qui est la seule à contenir un privilège d'imprimer et peut-être les pièces 39, 40 et 41) et n'affichent en général sur la page de titre, ni l'adresse exacte, ni une mention de privilège sinon parodique; on a ainsi un bel exemple de parodie de privilège pour la pièce n° 7 : *Le grand pardon de plenièrè remission*, qui, sans mention d'imprimeur, ni de lieu, porte sur la page de titre dans la partie consacrée à l'adresse « NOUVELLEMENT IMPRIME, AVEC Privilege perpetuel./1561 ».

Dans le même ordre d'idée, on trouve une parodie de texte juridique dans certains titres comme *Les arrests et ordonnances royaux de la tressouveraine et supreme cour du Royaume des cieux : Contenans non seulement permission : mais aussi expres commandement de lire, avoir & retenir la sainte Escriture, translâtée de Latin en Français, avec toutes bonnes & fideles expositions d'icelle, extraits des Registres des Prophetes, Evangelistes & Apostres, iouxte la vérité. Collationnez au vray original*, 1559 (pièce n° 35). Les titres des pièces sont en général très parlants : *L'histoire des triumphes de l'Eglise lyonnaise, avec la prinse de Montbrison*, à Lyon, 1562 (n° 1); *L'extreme onction de la marmite papale*, à Lyon, 1562 (n° 2) : *La Polymachie des marmitons*, 1562 (n° 3), etc. Certaines pièces sont rares et méritent étude<sup>1</sup>.

On note seulement sept pièces en vers sur quarante-deux, souvent parmi les plus courtes, dans un recueil très majoritairement en prose : il s'agit de l'« Epistre du prophete Jeremie », en vers français, avec musique (n° 5); « deux chansons spirituelles » (n° 6), « Discours de la vermine et prestraille de Lyon »... (n° 8), « Confession de la Foy chrestienne laquelle a este mise en rime française »... avec musique (n° 12), « Le Testament

1 Un travail est en cours sur ce recueil.

de la messe » (n° 16) ; « l'Adieu de la messe » (n° 13). Dans ce contexte, le volume de vers que représente *l'Amas chrestien* est assez conséquent. Et le texte détonne aussi par son caractère peu polémique ; il est vrai qu'il est de 1557 (c'est le plus ancien texte du recueil factice), c'est-à-dire avant les premiers troubles avérés en France (« tumulte d'Amboise » en 1560) et avant l'épisode lyonnais réformé qui a libéré les plumes<sup>1</sup>.

Un seul autre exemplaire de cette édition par Jean d'Ogerolles du centon de Proba traduit par Pardoux Du Prat est conservé, il se trouve à la bibliothèque de l' Arsenal<sup>2</sup> ; cet exemplaire a les mêmes caractéristiques que celui de Lyon (in-octavo, composé de 72 pages dont 69 paginées) mais il n'est pas relié avec d'autres pièces.

Une fois en main l'objet *Amas Chrestien*, restait encore à entrer dans le monde du centon virgilien et de Proba. Tout ce qui va être dit dans un premier temps sur Proba et son centon provient de l'énorme travail de thèse d'Hélène Cazes à qui j'emprunte beaucoup ici et qui a fréquenté quasiment tous les manuscrits et toutes les éditions du centon de Proba<sup>3</sup>. Mon seul avantage est qu'elle n'a pas vu l'édition de Pardoux Du Prat<sup>4</sup>, ni à l' Arsenal dans son singulier entourage lyonnais.

#### UNE POÉTESSE LATINE ET UNE FORME LITTÉRAIRE, LE CENTON

On sait peu de chose de Proba, et encore sont-elles incertaines. Proba Falconia vécut au IV<sup>e</sup> siècle, sous le règne d'Honorius ; épouse de Claudius Celcinus Adelfus préfet de Rome, elle s'est convertie au christianisme, devint poétesse et composa à la toute fin du IV<sup>e</sup> siècle un centon, *Cento Vergilianus de laudibus Christi*, souvent appelé *L'Histoire sainte*, composée de six cent quatre-vingt-quatorze hexamètres virgiliens. Il s'agit à la fois

1 Voir Lyon 1562, *capitale protestante : une histoire religieuse de Lyon à La Renaissance*, dir. Yves Krumenacker, Lyon, éditions Olivetan, 2009.

2 Sous la cote 8-BL-11257 ; aucun autre exemplaire n'est répertorié dans les bibliothèques interrogées par le Karlsruher Virtueller Katalog (KVK) : <[http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk\\_en.html](http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk_en.html)>.

3 Hélène Cazes, *Le Livre et la lyre : grandeurs et décadences du centon virgilien au Moyen Âge et à la Renaissance*, Lille, Presses du Septentrion, 1998 (Atelier national de reproduction des thèses), 1370 p.

4 *Ibidem*, p. 447.

d'un récit épique et d'une prière lyrique<sup>1</sup>, composé en diptyque, récit de la Création et récit de la Passion, entrecoupé de vers à la première personne où s'épanche l'énonciatrice, après un renoncement à l'épopée profane dans le *proemium*.

Pour comprendre comment s'est fixée, à la fin de l'empire romain, cette forme singulière du centon, l'explication la plus sûre est la définition qu'en donne Ausone dans la lettre-préface à son *Centon nuptial*<sup>2</sup>. Le centon virgilien apparaît aux premiers siècles de l'ère chrétienne mais pas seulement en contexte chrétien, comme le prouve justement le centon ausonien. Sous couvert d'une « nonchalante dépréciation », Ausone donne une définition sous forme de récit, récit de sa propre pratique du centon virgilien auquel il recourt pour écrire un épithalame, le *Centon nuptialis*. Dans sa lettre-préface, Ausone énonce les règles qui feront foi pendant des siècles : « La charpente, pour ainsi dire, du poème, se constitue de multiples passages et phrases différentes, agencées de façon que, soit deux demi-vers se joignent en un seul, soit un vers entier et le demi-vers suivant se joignent à un demi-vers<sup>3</sup>. Car il serait maladroit de placer à la file deux vers qui se suivaient originellement; quant à une séquence de trois vers, ce serait pure sottise<sup>4</sup> ». Le centon est donc un poème composé exclusivement de citations brèves, agencées selon les lois de l'hexamètre dactylique. La longueur des fragments cousus ensemble est extrêmement contraignante. La source des extraits semble être limitée à Homère et Virgile, pour lui, il s'agit d'un jeu (comme un jeu d'osselets) qui prête à rire et sans valeur, mais qui est réussi si l'agencement crée un effet de continuité à partir des lambeaux, décrivant donc, sous couvert de facilité ludique, une vraie prouesse littéraire, syntaxique et rythmique. Tous ceux qui ont ensuite décrit le centon reprennent cette définition initiale. Pour Isidore de Séville dans *Les étymologies*, (I, 38) : « on appelle centon chez les grammairiens les poètes qui empruntent aux œuvres d'Homère ou de Virgile, pour composer

1 *Ibidem*, p. 29.

2 Je cite ici la traduction qu'Hélène Cazes donne de la préface d'Ausone, *ibidem*, p. 5-7. Elle traduit le texte d'Ausone à partir de l'édition Loeb : *Ausonius, with an english translation by Hugh G. Evelyn White*, London – New York, W. Heinemann – G. P. Putnam's sons, 1919 (The Loeb classical library), p. 5-7.

3 Pour ceux que choquerait cette idée de demi-vers en latin, Ausone dit ensuite plus clairement dans sa préface : « les vers se coupent selon toutes les césures qu'admet l'hexamètre dactylique », voir cette préface dans H. Cazes, *op. cit.*, p. 6 en traduction française.

4 *Ibidem*.

leur propres poèmes, à la façon des ravaudeurs, et qui, par l'assemblage de mille fragments, venus de ci de là, cousent ensemble une pièce cohérente, exploitant les possibilités contenues dans les matériaux utilisés<sup>1</sup> ». Hélène Cazes cite ensuite les définitions du XVI<sup>e</sup> siècle, presque toutes identiques, d'Érasme, Jules-César Scaliger, Lilio Gregorio Giraldi, Henri Estienne<sup>2</sup>... Pour en ajouter encore une à celles-ci, plus tardive mais fidèle à la tradition, voici la définition de *L'encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, deux siècles plus tard, qui reprend toujours les mêmes métaphores :

CENTON, s. m. *en Poésie*, pièce de vers composée on entier de vers ou de passages pris de côtés & d'autres, soit dans le même auteur, soit dans différens écrivains, & disposés seulement dans une nouvelle forme ou un nouvel ordre qui compose un ouvrage, & donne à ces lambeaux un sens tout différent de celui qu'ils ont dans l'original.

Ce mot est Latin, *cento*, & signifie à la lettre un manteau fait de pièces rapportées : il vient du Grec qui veut dire la même chose. Les soldats Romains dans les sièges se servoient de *centons*, ou de vieilles étoffes rapetassées, pour se garantir des traits de l'ennemi ; & l'on couvroit aussi au même dessein les machines de guerre, les galeries, & autres choses nécessaires aux approches, de peaux de bêtes fraîchement écorchées, que les auteurs appellent *centons*. Voyez CENTONAIRES. Ausone a donné des règles de la composition des *centons* ; & lui-même en a fait un très-obscure tiré des vers de Virgile : il faut prendre, dit-il, des morceaux détachés du même poète, ou de plusieurs : on peut prendre les vers entiers, ou les partager en deux, & lier une moitié empruntée d'un poète à la moitié qu'un autre aura fournie : mais il n'est pas permis d'insérer deux vers de suite, ni d'en prendre moins que la moitié d'un.

Proba Falconia a écrit la vie de Jéfus-Christ en *centons* tirés de Virgile, aussi bien qu'Alexandre Rosso, & Etienne de Pleurre chanoine régulier de Saint-Victor de Paris. Voici un exemple de ces *centons* dans l'adoration des Mages.  
V. *Chamb. & le Dict. de Tré<sup>3</sup>* »

L'histoire de cette forme prouve que nous avons affaire à une écriture à contrainte, très ludique : « Plus qu'un genre, le centon est un procédé, une contrainte, en bref, une technique d'écriture<sup>4</sup> ».

1 *Ibidem*, p. 72.

2 *Ibidem*, p. 72-73 ; voir aussi l'article « *cento* » du *Thesaurus graecae linguae ab Henrico Stephano constructus : in quo praeter alia plurima quae primus praestitit vocabula in certas classes distribuit, multiplici derivatorum serie...* Excudebat Henr. Stephanus, 1572.

3 *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres...*, Paris, vol. 2, 1751 [1752], p. 821.

4 H. Cazes, *op. cit.*, p. 26.

TRANSMISSION ININTERROMPUE : TRADITION MÉDIÉVALE  
ET TRADITION HUMANISTE

Avec le centon de Proba, nous avons un de ces nombreux exemples de la profonde continuité entre culture médiévale et culture humaniste, même si de petits changements vont advenir dans la réception. La transmission s'est en partie faite grâce à la tradition des éloges de femmes. Boccace a donné la vie de Proba Falconia dans son *De claris mulieribus*; ce chapitre 97 de Boccace est ensuite cité ou allégué dans de nombreux manuscrits des *Centons* de Proba au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>. Ces manuscrits médiévaux désignent parfois Proba sous le nom forgé de *Centona*; ce sera encore le cas dans l'édition de Jacobus Canter en 1489<sup>2</sup> et de certains incunables, mais aussi de l'édition de Lyon en 1516<sup>3</sup>, preuve de l'identification singulière d'un auteur et d'une forme<sup>4</sup>. Quant au nom de Proba, bien sûr, il autorise moult analyses « étymologiques » sur la probité de Proba<sup>5</sup>.

Boccace XCVII. DE PROBA, ADELPHI CONIUGE.

*Proba, facto et nomine, literarum notitia memoratu dignissima fuit femina; et cum eius ignoretur nobilitas et origo, placet non nullis – et ex coniectura, credo – eam fuisse romanam. Alii vero clarissimi viri asserunt eam ex oppido Orti oriundam et cuiusdam Adelphi coniugem et cristianam religione.*

*Hec igitur, sub quocunque preceptore factum sit, liberalibus artibus valuisse liquido potest percipi. Verum, inter alia eius studia, adeo pervigili cura virgiliani carminis docta atque familiaris effecta est, ut, fere omni opere a se confecto teste, in conspectu et memoria semper habuisse videatur. Que dum forsitan aliquando perspicaciori animadvertentia legeret in existimationem incidit ex illis omnem Testamenti Veteris hystoriam et Novi seriem placido atque expedito et succipleno versu posse describi. Non equidem admiratione caret tam sublimem considerationem muliebre subintrasse cerebrum,*

1 *Ibidem*, p. 282, 285-286.

2 *Ibidem*, p. 276-278.

3 *Ibidem*, p. 464; le titre des deux cahiers finals réservés au centon de Proba dans l'édition de Lyon 1516 est « *Probae centonae vatis clarissimae a divi hieronymo comprobata centonam de fidei nostrae misterii e Maronis Carminibus excerptum* ».

4 Voir en annexe la liste de tous les incunables du centon de Proba décrits par l'*Incunabula Short Title Catalogue* (ISTC) de la British Library : <<http://istc.bl.uk/>>

5 H. Cazes, *op. cit.*, p. 294 et sq.

*sed longe mirabile fuit executioni mandasse. Operam igitur pio conceptui prestans, nunc huc nunc illuc per buccolicum georgicumque atque eneidum saltim discurrendo carmen, nunc hac ex parte versus integros nunc ex illa metrorum particulas carpens, miro artificio in suum redegit propositum, adeo apte integros collocans et fragmenta connectens, servata lege pedum et carminis dignitate, ut nisi expertissimus compages possit advertere; et his ab orbis exordio principium faciens, quicquid hystorie in Veteribus atque Novis legitur Literis usque ad inmissionem Sacri Spiritus tam compte composuit, ut huius compositi ignarus homo propbetam pariter et evangelistam facile credat fuisse Virgilium. Ex quibus non minus commendabile summitur : huic scilicet mulieri sacrorum voluminum integram seu satis plenam fuisse notitiam; quod quam raris etiam hominibus nostro contingat evo dolentes novimus.*

*Voluit insuper egregia femina labore suo compositum opus vocari Centonam, quod ipsi persepe vidimus. Et quanto magis illud memoratu perpetuo dignum putamus, tanto minus credimus tam celebre mulieris huius ingenium huic tantum acquievisse labori; quin imo reor, si in annos ampliores vite protracta est, eam alia insuper condidisse laudabilia, que librariorum desidia, nostro tamen incommodo, ad nos usque devenisse nequivere.*

*Que inter – ut non nullis placet – fuit Omeri centona, eadem arte et ex eadem materia qua ex Virgilio sumpserat ex Omero sumptis carminibus edita. Ex quo, si sic est, summitur, eius cum ampliori laude, eam doctissime grecas novisse literas ut latinas.*

*Sed queso nunc : quid optabilius audisse feminam Maronis et Homeri scandentem carmina, et apta suo operi seponentem ? Selecta artificioso contextu nequentem eruditissimi prospectent viri, quibus, cum sit sacrarum literarum insignis professio, arduum est et difficile ex amplissimo sacri voluminis gremio nunc hinc nunc inde partes elicere et ad seriem vite Cristi passis verbis prosaque cogere, uti hec fecit ex gentilitio carmine.*

*Erat huic satis – si femineos consideremus mores – colus et acus atque textrina, si more plurium torpere voluisset; sed quantum sedula studiis sacris ab ingenio segniciei rubiginem absternerit omnem, in lumen evasit eternum. Quod utinam bono intuerentur animo voluptatibus obsequentes; et ocio quibus pregrande est cubiculo insidere, fabellis frivolis irreparabile tempus terere, et a summo diei mane in noctem usque totam persepe sermones aut nocuos aut inanes blaterando deducere, seu sibi tantum lasciviendo vacare, adverterent – edepol – quantum differentie sit inter famam laudandis operibus querere, et nomen una cum cadavere sepelire et tanquam non vixerint e vita discedere!*

Certains manuscrits de Boccace comportent des illustrations dont de très belles miniatures, qui vont participer à l'intégration de Proba parmi le canon des femmes savantes, comme celle d'un ms du xv<sup>e</sup> siècle du *De mulieribus claris* de Boccace montrant Proba enseignant l'histoire du monde depuis la Création, illustration que l'on trouve en ligne<sup>1</sup>.

1 [http://en.wikipedia.org/wiki/File:Boccaccio\\_-\\_Falconia\\_Proba\\_-\\_De\\_mulieribus\\_claris,\\_XV\\_secolo\\_illuminated\\_manuscript](http://en.wikipedia.org/wiki/File:Boccaccio_-_Falconia_Proba_-_De_mulieribus_claris,_XV_secolo_illuminated_manuscript). — Nous ne possédons aucune représentation

On connaît le grand succès de ce volume latin de Boccace plusieurs fois traduit en français sous le nom de *Des cleres femmes* ou *Des Dames de Renom*. Sous ce nom, on peut voir la traduction qu'en donne à Lyon en 1551 Guillaume Roville, d'après la traduction italienne de Ridolfi, « De proba, femme d'Adelphus » (*Des dames de Renom*, chap. 95, p. 326-330)<sup>1</sup>.

Christine de Pizan fait l'éloge de Proba dans le chapitre 29 du premier livre de sa *Cité des dames* sous le nom de « Probe la romaine<sup>2</sup> ». Ce qui est intéressant est le fait que Christine se situe dans la suite de Boccace, prouvant la lignée désormais instaurée par le livre de Boccace qui va nourrir toute la tradition du discours d'éloge des femmes.

Après les éloges médiévaux, et sans solution de continuité, viennent les éloges humanistes. Mis à part le blâme d'Érasme<sup>3</sup>, Proba se trouve au cœur de toutes les listes d'excellence féminine poétique voire théologique, depuis l'éloge qu'en fait Johannes Trithemius dans son *Catalogue des auteurs ecclésiastiques*<sup>4</sup> jusqu'à celui d'Henri Estienne dans ses *Parodiae morales et centonum exempla* en 1575 ; aux multiples exemples que donnent Hélène Cazes entre fin xv<sup>e</sup> et fin xvi<sup>e</sup> siècles, on peut ajouter Henri Corneille Agrippa, qui cite « Valérie » parmi la série consacrée à l'éloquence et à la poésie dans le *De nobilitate et praecellentia foeminei sexus*<sup>5</sup> ; Ortensio Lando qui dans le second livre des *Forcianae quaestiones* cite « Proba romana » au sein d'une liste de femmes poètes<sup>6</sup> ; chez Hélienne de Crenne, Proba

---

originelle de Proba (selon le site *Biblioteca Augustana*) ; toutes les illustrations et portraits de Proba sont bien sûr inventions.

- 1 *Des dames de renom, nouvellement traduit d'italien en langage françoys*, A Lyon chez Guil. Rouille à l'Escu de Venise, 1551, 8<sup>o</sup> (disponible dans Gallica).
- 2 Voir la transcription du texte de *La cité des dames* (avant-dernière œuvre dans la compilation dite « le manuscrit de la Reine ») proposé dans le cadre du projet de l'université d'Edinburgh « Christine de Pizan » : <<http://www.pizan.lib.ed.ac.uk>>. Dans le manuscrit BnF fr. 12420, une miniature de Proba qui écrit dans son étude se trouve au f. 147 ; elle est reproduite par Brigitte Buettner, *Boccaccio's « Des cleres et nobles femmes » : Systems of Signification in an Illuminated Manuscript*, Seattle and London, University of Washington Press, 1996 (College Art Association Monograph on the Fine Arts 53), figure 95. Je remercie Lori Walters de tous ces renseignements.
- 3 Voir ci-dessous.
- 4 H. Cazes, *op. cit.*, p. 76-77.
- 5 Henri Corneille Agrippa, *E nobilitate et praecellentia foeminei sexus*, éd. critique d'après le texte d'Anvers 1529, [dir. et] préf. par R. Antonioli, établissement du texte par Ch. Béné, trad. par Mme O. Sauvage, notes de R. Antonioli, Ch. Béné, M. Reulos, O. Sauvage..., Genève, Droz, 1990 (Travaux d'Humanisme et Renaissance, 243), p. 112-114 (p. 114).
- 6 Ortansio Lando, *Forcianae quaestiones in quibus varia Italorum ingenia explicantur multaque alia scitu non indigna, auctore Philaethe Polytopiensis cive...*, Neapoli, Excudebat Martinus

apparaît sous le nom de Valérie parmi une liste d'environ dix-huit femmes célèbres, « poetrices et oratrices » : « Valerie Vierge Romaine, fut si experte en lettres grecques & latines, qu'elle explicqua les vers & metres de Virgille, à la foy & aux mystères de la religion chrestienne<sup>1</sup> ». Un relevé exhaustif serait sans doute impossible, tant elle est partout, dans des ouvrages manuscrits et imprimés.

Pour revenir un peu en arrière et aborder un problème épineux, qui est celui de l'orthodoxie du texte, on peut citer le manuscrit d'Antoine Dufour, *Les vies des femmes célèbres*, composé pour Anne de Bretagne vers 1504<sup>2</sup> :

[Proba]

En ce temps, régnaît l'une des plus grans poëthes et oratrices du monde, nommée Proba, femme de Adelphus, laquelle fist une œuvre que, si je ne l'avoie leu, je le tendraye comme impossible. Car elle fist ung livre là où accorda tout le vieil et nouveau Testament en mettre, ne prenant rien seulement fors les paroles de Virgille. Elle l'intitula les *Centones* de Virgille. Saint Ihérosme, au prologue de sa Bible, la loue en disant : « nous avons veu l'œuvre sollempnel de *Virgillio centones* ».

Depuis, se voulant monstrier en la langue grecque, fist ung aultre grant et merueilleux livre en grec des sentences de Omère, qui fut aussi par elle nommé *Homerocentones*<sup>3</sup>, duquel saint Ihérosme parle en ce mesme prologue. Somme, ceste femme fut si tresingenieuse qu'en lisant ses livres, vous direz qu'Omère, Virgille et aultres orateurs, ses prédécesseurs, ne sont que ses disciples. (p. 142-43)

Dufour perpétue ici la légende d'une Proba Falconia approuvée par Jérôme (« *a divo Hieronimo comprobata* ») : est-ce un trucage perpétué

---

de Ragusia, 1536, f. 17 (exemplaire disponible en ligne sur Europeana). Cette prétendue édition napolitaine serait une édition lyonnaise : voir Conor Fahy, « The two "Neapolitan" editions of Ortensio Lando's *Forcianae Questiones* », dans *Collected Essays on Italian language & Literature Presented to Kathleen Speight*, Giovanni Aquilecchia, Stephen N. Cristea et Sheila Ralphs, Manchester, Manchester University Press – New York, Barnes & Noble, 1971, p. 123-142 (en ligne sur google.books).

- 1 *Les épistres familières et invectives de ma dame Helisenne*, éd. critique de Jean-Philippe Beaulieu avec la collab. de Hannah Fournier, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1995, quatrième épître, p. 130.
- 2 *Les vies des femmes célèbres*, éd. G. Jeanneau, Genève, Droz, 1970.
- 3 On attribue aujourd'hui les centons grecs homériques à Eudocie et non à Proba Falconia. Mais la légende est bien ancrée et quand Alde publie, en 1501, ce centon homérique sans nom d'auteur, l'éditeur Petrus Candidus l'attribue à Proba (H. Cazes, *op. cit.*, p. 302).

d'éditions en éditions ? Antoine Dufour, mais il n'est pas le seul, Boccace avant lui et presque tous les autres après, transforment singulièrement l'épître de Jérôme à Paulin, reproduite dans les liminaires de la Vulgate. Toute la tradition prétend voir un éloge de Proba dans cette lettre pourtant très réprobatrice de Jérôme qui condamne sans les nommer les auteurs d'« *homerocentonas* » et « *virgiliocentonas* » en matière de mystères chrétiens, peu après avoir condamné les femmes qui se mêlent d'interpréter le texte biblique. Nulle approbation de Jérôme donc<sup>1</sup>, bien au contraire, il termine cette satire en rejetant toutes ces « *puerilia et circulatorum ludo similia* » et pourtant, on voit fleurir dans les imprimés la formule « *a divo Hieronimo comprobata* », à partir de l'édition vénitienne de 1495<sup>2</sup>. À la suite de Jérôme, le décret du pape Gélase en 494 condamne comme « *apocryphum* » le « *centimetrum de Christo virgilianis compaginaturn versibus*<sup>3</sup> ». Isidore de Séville entérine cette condamnation avec une certaine gêne : « *Proba, uxor Adelphii proconsulis, femina, idcirco inter viros ecclesiasticos posita sola, pro eo quod in laude Christi versata est, componens centonem de Christo, Virgilianis coaptatum versiculis. Cujus quidem non miramur studium, sed laudamus ingenium. Quod tamen opusculum inter apocryphas Scripturas inseritur*<sup>4</sup>. »

La tradition pourtant ne retiendra pas la condamnation mais l'approbation. C'est encore le cas chez Hubert Sussaneau en 1543 et chez Conrad Lycosthenes en 1546 par exemple<sup>5</sup>. Un des rares qui ne cède pas à ce mensonge est Symphorien Champier, dans *La nef des dames vertueuses* ; il a sans doute accès à d'autres sources que Boccace :

- 
- 1 Sauf à confondre deux Proba ! saint Jérôme a bien fait l'éloge de Proba : « Proba qui efface par l'éclat de son nom tout ce qu'il y a de plus grand et de plus illustre dans l'empire romain ; qui par la sainteté de sa vie et la bonté de son cœur, [elle] s'est rendue respectable aux Barbares même ; qui a soutenu sans s'éblouir l'éclat de la gloire de ses trois enfants, Probinus, Olibrius et Probus, qui ont été consuls ordinaires » (dans la *Lettre à Démétriate sur la virginité*) sauf qu'il s'agit d'une autre Proba, la femme d'Anicius Probus qu'on a longtemps confondue avec Proba Falconia. Voir l'entrée « Anicius Probus » du dictionnaire de Moreri : *Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane...*, Amsterdam, Leyde, La Haye, 1740. Je remercie Tristan Vigliano de m'avoir mis sur la piste de cette confusion qui explique peut-être le fameux « *comprobata* ».
  - 2 Voir H. Cazes, *op. cit.*, p. 76 et 296-297.
  - 3 *Ibidem*, p. 298-299.
  - 4 Isidore de Séville dans la *Patrologie latine* de Migne, PL 83, *Sancti Isidori hispalensis episcopi de viris illustribus liber*, chap. XVIII (consacré à Proba), col. 1093 A.
  - 5 H. Cazes, *op. cit.*, p. 465 et p. 467 (description des exemplaires).

De centone.

Centone latine fut si tresdocte et enseignée en chescun art et science que ce ne fust saint hieroisme qui va au contraire je la nommeroye divine. Mais affin que je ne soye par aventure reprins je l'ouse bien appeller tresenseignée. Laquelle transfera plusieurs vers de virgille à l'entendement de nostre loy, et iceux concorda avec nostre theologie et lettre evangelique<sup>1</sup>.

Condamnée sévèrement par Jérôme, qui souhaitait expulser Proba et les autres auteurs de centons hors de l'univers chrétien, Proba se retrouve de fait sans cesse louée, copiée, étudiée puis imprimée du milieu du Moyen Âge jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle est devenue un exemple dans les listes de femmes célèbres et un argument permanent pour prouver la capacité créatrice des femmes.

#### LA TRANSMISSION DES TEXTES ET LA VOGUE ÉDITORIALE EUROPÉENNE : UN MAQUIS

La tradition compte plus de cinquante-sept témoins manuscrits (dont cinq perdus) répartis entre le VIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, vingt-quatre éditions incunables<sup>2</sup> et vingt-quatre éditions publiées entre 1501 et 1601 selon H. Cazes<sup>3</sup>. On note ensuite une raréfaction des éditions avec seulement quatre éditions au XVII<sup>e</sup> siècle. Comme les manuscrits médiévaux avaient commencé à le faire, certaines éditions donnent un portrait de Proba : les éditions de 1481 (Lignamine), 1482, 1512 (Venise), 1513 (Venise), 1514, 1515, 1522 comportent au moins une gravure représentant fictivement Proba<sup>4</sup>. Le texte des manuscrits médiévaux, des incunables ou des éditions postérieures ne diffère presque en rien des éditions modernes ; la seule spécificité de certaines éditions récentes comme l'édition Schenkl dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, établie d'après le

1 *La Nef des dames vertueuses*, quatrième partie, « De Centone », p. 114-115, éd. Judy Kem, Paris, Champion, 2007 (édition originale : *La Nef des dames vertueuses composée par maistre Simphorien Champier...*, [imprimé à Lyon sur le Rosne par Jaques Arnollet], [1503]).

2 D'après l'ISTC <<http://istc.bl.uk/search/search.html?operation=search&rsid=726818>> ; voir ici en annexe la liste.

3 Les chiffres sont issus des relevés et de la bibliographie d'Hélène Cazes dans sa thèse.

4 Voir H. Cazes, *op. cit.*, p. 317-318.

manuscrit de Charleville<sup>1</sup>, est qu'il y a quinze vers de plus au début de la préface, absents de l'édition Migne et des éditions des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle. C'est le texte de base qui choisit H. Cazes pour donner sa propre et assez belle traduction dans sa thèse. On a donc, à quinze vers près, un texte assez stable qui a traversé les siècles sans mutilation, ni variation.

La lecture de Proba est scolaire aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> en France. Ainsi le manuscrit de Copenhague, qui est un cahier d'étudiant copié lors d'une *lectio* à Sélestat en 1497, porte sur des questions de grammaire, de mythologie, de métrique, de civilisation romaine, de géographie, d'histoire sainte<sup>2</sup>. . . Les incunables sont presque tous dans cette logique de transmission scolaire archaisante, citant Isidore de Séville dans les liminaires<sup>3</sup>. L'un des premiers commentaires imprimés est celui de Jacobus Canter, maître d'école à Anvers, qui dédie en 1489 son livre à sa sœur, entrée dans les ordres ; on y note la présence de gloses marginales et linéaires mais l'absence des références virgiliennes<sup>4</sup>. Cette édition marque un tournant dans la transmission car on possède une lettre d'Érasme à J. Canter concernant cette édition qui dit sa réprobation de voir ce dernier s'occuper d'un texte aussi rebattu<sup>5</sup>. C'est le premier accroc dans la tradition scolaire. Pour Érasme, le centon ne peut pas faire partie du programme pédagogique renouvelé auquel il appelle, le centon tombe sous le coup d'un mépris qui va l'exclure d'un certain canon humaniste. C'est cette position, certainement pas isolée et qui a dû avoir un grand écho, qui explique que tout un pan de l'humanisme européen se soit détaché du centon de Proba alors qu'il connaissait une vogue éditoriale stupéfiante. C'est qui explique par exemple que les poètes français ne pratiquent quasiment jamais cette forme et que les théoriciens de la poésie en France ne s'en fassent jamais l'écho.

1 Charleville, bibliothèque municipale, ms 97, xii<sup>e</sup> siècle.

2 Voir H. Cazes, *op. cit.*, p. 320.

3 *Ibidem*, p. 320 et aussi p. 275-276, 306.

4 Proba Falconia, [Carmina, sive Centones Vergilii], commentaire Jacobus Canter, Antwerp, Gerard Leeu, 12 Sept. 1489, 4<sup>e</sup> (ISTC n<sup>o</sup> ip00984500).

5 Lettre 32, 1489, éd. Percy Stafford Allen, aidé de son épouse et de son collègue H. W. Garrod, *Opus Epistolarum Desiderii Erasmi Roterodami denuo recognitum et auctum*, Oxford, Clarendon Press, 1906-1947, 11 vol. (+ 1 vol. d'index en 1965), vol. 1, p. 126-127. Voir aussi *Adages*, 3, 8 (édition en ligne sur le site *Mondes humanistes et classiques* : <<http://sites.univ-lyon2.fr/lesmondeshumanistes/>>) : la série sur le centon.

Le début d'une lecture humaniste apparaît cependant, concurremment à des éditions scolaires archaïques, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. L'incunable le plus ancien conservé (daté de 1472 à 1474 *ca.*) est un des rares à innover puisque Proba y est associée à Ausone dont c'est l'édition *princeps* et à des auteurs modernes comme le Tiphernate<sup>1</sup>. L'édition de Burgos (*ca.* 1500, Frederic Biel, voir liste en annexe) et l'édition aldine de 1501-1502 reprendront le même procédé consistant à associer le centon de Proba et le centon nuptial d'Ausone, et à leur adjoindre des poèmes de modernes, néo-latins. Jamais, au Moyen Âge, les textes d'Ausone et de Proba n'avaient été associés<sup>2</sup>. Une autre édition humaniste importante est celle de Jakob Koebel en 1514 dont H. Cazes donne l'épître « Au lecteur<sup>3</sup> ». Hubert Sussaneau « en 1543 est le premier à donner les numéros de vers de Virgile en références marginales<sup>4</sup> ». Sussaneau reprend aussi les titres des parties du poème de l'édition de Lyon 1516, B. Lescuyer (à la suite de l'édition de J. B. Spagnoli dit le Mantouan)<sup>5</sup>. Avec Sussaneau, en 1543, se fixe la tradition humaniste inaugurée en 1472 avec l'adjonction d'Ausone ; cette fois le poème est accompagné de titres et de *marginalia* repérant les vers de Virgile. Pardoux Du Prat, au moment de traduire Proba, recourra aux manchettes marginales à sa façon. On note donc une nette évolution des versions scolaires (manuscrits et incunables) vers des versions humanistes (incunables puis imprimés post-incunables). Pour preuve, cette deuxième de couverture de l'édition aldine du deuxième

1 Voir H. Cazes, *op. cit.*, p. 306, 310.

2 *Ibidem*, p. 313.

3 *Ibidem*, p. 331-334 ; voir *Centones Probe falconie de vtrius[que] testamenti hystorijis ex carminibus virgilij selecti : cum annotatione locorum ex quibus desumpti sunt*, [Impressum Oppenheim], [Jakob Köbel 1514], VD 16 F 565 (<<http://www.vd16.de>>).

4 *Ibidem*, p. 278 : *Probæ Falconiæ, vatis clarissimæ a Diuo Hieronymo comprobatæ Centones, de fidei nostræ mysteriis e Maronis carminibus excerptum Opusculum*, Parisiis Apud Franciscum Stephanum. 1543, 8<sup>o</sup>, 22 f. (exemplaire de la Médiathèque Equinoxé, Châteauroux, disponible sur BVH : <http://www.bvh.univ-tours.fr/Consult/index.asp?numfiche=616>>).

5 Le premier centon écrit à la Renaissance est celui de Lelio Capilupi en 1543 : il s'agit de *La Vie des moines*, satire anti-monacale, dont s'emparent les réformés (Cazes, I, p. VI) en ouvrant les possibles de la parodie. Voir Henri Estienne en 1575, qui le donne *in extenso* dans ses *Parodiæ morales* accompagné d'un traité sur les centons in *Parodiæ morales H. Stephani in poetarum vet. sententias celebriores, totidem versibus gr. ab eo redditas... Centonum veterum et parodiarum utriusque lingue exemplæ*, [Genevæ], excudebat H. Stephanus, 1575 (exemplaire consulté : BnF Yc 7583). H. Cazes donne aussi ce centon de Capilupi en le traduisant et en montrant alors l'inflexion nette du genre alors (H. Cazes, *op. cit.*, p. 500-501).

volume des *Poetae Christiani veteres* en 1502 qui montre l'entourage dans lequel s'inscrit alors Proba :

*Quae in hoc libro continentur, Sedulii mirabilium divinorum libri IV. – Eiusdem Elegia. – Eiusdem hymnus de Christo ab incarnatione usque ad ascensionem. Iuveni de Evangelica historia libb. IV. – Aratoris Card. historiae Apostolicae libb. II. – Probae Falconiae cento ex Vergilio de novo et ueteri testamento. – Homerocentra. – Opusculum ad Annuntiationem Beatiss. Virginis. – Lactantii Firmiani de Resurrectione Elegia. – Eiusdem de Passione domini. – Cyprianus de ligno Crucis. – Tipherni deprecatoria ad Virginem Elegia. – Oratio ad eandem. – Oratio matutina ad deum. – Sancti Damasi de Laudibus Pauli Apostoli. – Elegia in Hierusalem. – Ode in natali die Salvatoris. – In die Palmarum. – De passione domini. – Ad Christum ut perdat Turcas. – Epigramma ad beatiss. Virginem. – Vita S. Martini Ep. a Severo Sulpicio prosa oratione. – De miraculis S. Martini Dialogus. – De tralatione S. Martini. – Vita S. Nicolai e graeco in latinum a Leonardo Justiniano Patricio Veneto<sup>1</sup>*

Un exemplaire de cette édition d'Alde Manuce des *Poetae christiani* est conservé à la bibliothèque municipale de Sélestat et a appartenu à Beatus Rhenanus qui a porté la date de 1507 sur l'exemplaire<sup>2</sup> ; il y a donc bien des lectures humanistes de Proba, même après la condamnation qu'en a faite Érasme.

Suit ici une petite liste indicative des éditions postérieures ou des lieux d'éditions pour montrer l'ampleur du phénomène éditorial :

*Praeclarissimum centonum opus veteris pariter ac Novi Testamenti...*, Paris, [Jean Marchant], 1509

*Probe centone vatis clarissime opus opusculum de fidei nostre mysteriis e Maronis carminibus excerptum et a divo Hieronymo comprobatum*, [Venetiis : impressae in officina Simonis de Luere, 1512], 8°, 16 f. ; illustration : Proba écrivant<sup>3</sup>.

*Probe Valerie prestantis ingenij femine preclarissium Centonum opus*, Impressum Liptzk per Baccalauerum Vuolfgangum tredecimo, 1513, 4°, [21] p. (=Leipzig)<sup>4</sup>.

1 Car. rom., 4°, Marque d'Alde à l'ancre et au Dauphin, 1502.

2 Bibliothèque humaniste, K 317 Incunables ; l'exemplaire porte la mention suivante : « *Prov. Est Beati Rhenani Seletstatini Parisiis MDVII* ».

3 EDIT16 n° CNCE 66563.

4 VD16 F 564

Puis Venise, 1513<sup>1</sup> / Oppenheim, 1514, éd. Jacob Koebel<sup>2</sup> / Rostock, 1516<sup>3</sup> / Braunschweig, 1516<sup>4</sup> / Lyon, 1516 (à la suite de Baptista Spagnoli Mantuanus)<sup>5</sup> / Venise, 1522<sup>6</sup> / Francfort, 1541 avec Eudocie et Nonnus<sup>7</sup>.

*Probae falconiae ... centones de fidei nostrae mysteriis, e Maronis carminibus excerptum opusculum*, Paris, [Simon de Colines pour] F. Estienne, éd. Hubert Sussaneau, 1543 [il raconte dans l'épître liminaire le prêt du manuscrit, l'établissement du texte, le repérage des sources virgiliennes et cite Ausone pour la définition du centon]<sup>8</sup>.

*Probae Falconiae foeminae sanctissimae à Diuo Hieronymo comprobatae Centones, de Christianae fidei mysterijs, è Vergilij Maronis poemate miro artificio excerptum & ante annos M. C. conscriptum opusculum. Index Capitum, in fine adiectus est*, Basel, Jakob Kündig, 1546 (il s'agit de l'édition de Jacobus Parcus avec une préface de Conrad Lycosthènes)<sup>9</sup>.

- 1 *Probae Falconiae centonis clarissimae foeminae excerptum e Maronis carminibus ad testimonium Veteris Nouique Testamenti opusculum a diuo Hieronymo comprobatum*, [Venetiis, impressae in officina Ioannis Tachuini de Tridino, 1513], 8°, 16 f. EDIT16 n° CNCE 34820.
- 2 *Centones Probe falconie de vtriusque testamenti hystorijis ex carminibus virgilij selecti, cum annotatione locorum ex quibus desumpti sunt*, Jmpressum Oppenheim, [Jakob Köbel 1514], 4°, 20 f. (disponible en ligne <<http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:bvb:12-bsb00002244-7>>). VD16 F 565.
- 3 *Vergiliocentonae elegantissimae veteris ac noui testamenti Probae Falconiae...*, Impressum, foelicer, Rostochii in aedibus Thuriis, 1516, 13 f.
- 4 *VIRGILIOCENTONES Sive Probae Valeriae ingeniosissimae atque doctissimae feminae Centonum opus pulcherrimum ex Virgilianis voluminibus subtilissime congestum...*, [Brunsuicij impressum apud diuum Martinum], [Hans Dorn], [1516], 4°, 60 f. Contient des œuvres d'autres auteurs. VD16 F 566.
- 5 *Probae Falconiae centonae, vatis clarissimae a diuo Hieronymo comprobatae centonam (pro centones) de fidei nostrae miisteriis a Maronis carminibus excerptum opusculum*, [Lugduni : Solertia Stephani de Basignana Gorgoni carmelite... in officina Bernardi Lescuyer], 1516, 8°, [16] f.
- 6 *Probae Falconiae Centonis clarissimae foeminae excerptum e Maronis carminibus; ad testimonium Veteris, Nouique Testamenti opusculum a diuo Hieronymo comprobatum*, Venetiis, impressae in officina Ioannis Tachuini de Tridino, 1522, 8°, 16 f. EDIT16 n° CNCE 53337.
- 7 *OMHPOKENTPA, A KAI KENTPΩNEΣ. Homerocentra, quae & Centrones. Item. Probae Falconiae Centones. hoc est : Carmen ex diuersis Virgilij uersibus et Hemistichijs consarcinatum, continens descriptionem Veteris et Noui Testamenti...*, [Francofurti ex Officina Petri Brubacchij Mense Martio, 1546], 8°, 426, [3] p. Disponible en ligne : <<http://www.mdz-nbn-resolving.de/urn/resolver.pl?urn=urn:nbn:de:bvb:12-bsb10169392-5>>
- 8 Voir H. Cazes, *op. cit.*, p. 466. Proba Faltonia, *Centones, de fidei nostrae mysterijs è Maronis carminibus excerptum Opusculum*, Parisiis Apud Franciscum Stephanum. 1543. Disponible en ligne : <<http://www.bvh.univ-tours.fr/Consult/index.asp?numfiche=616>>. Cette édition sera rééditée en 1550 chez Prigent Calvarin.
- 9 8°, [16] f. VD16 F 570 et 16890. Disponible en ligne : <<http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:bvb:12-bsb00016226-2>>

Richard le Blanc, *Opusculum sur le mystère de nostre foy, colligé des carmes de Vergile réduis en ordre par Proba Falconia, femme bien recommandée en la poésie, approuvée de s. Hierome, traduit en François par Richard Le Blanc et dédié à ma Dame Marguerite de France*, Paris, en 1553.

Pardoux du Prat, *Amas chrestien ou extrait de la Poésie de Vergile accommodé au viel, et nouveau Testament, reduitz en deux livres par Proba Fauconie femme d'Aldephus Romain, Mis en vers François par le Nomophile Marchois*, Lyon, en 1557

Puis éd. Plateanus, Paris, 1576<sup>1</sup>

*Homerici centones, a veteribus vocati « Homero-centra ». Virgiliani centones. Utrique in quaedam historiae sacrae capita scripti. Nonni paraphrasis evangelii Joannis, graece & latine*, Genevae. Excud. Henr. Steph. Anno M. 1578.

*Probae Falconiae Centones*, Lugduni, apud J. Tornaesium, 1588, 16°, 319-28 p. Sacra Poesia (Proba éditée avec Juvenus et Sedulius)<sup>2</sup>.

Éd. Capilupi, Rome, 1588<sup>3</sup>.

Éd. Plateanus, Cologne, 1592<sup>4</sup>.

Éd. Henri Meibom, Helmstadt, 1597<sup>5</sup>.

- 1 *Probae Falconiae, Centones de fidei nostrae misteriis e Maronis carminibus excerptum opusculum, locis e quibus eruuntur carmina ad marginem opposite adjunctis per Joannem Plataneum. Ejusdem opusculum ex uberrimis Virgilii fontibus derivatum in quo continentur orationes quae vere christianorum eloquium sapiunt alioqui mere Vergilianae*, Parisiis : apud A. Gorbinum, 1576 (exemplaire consulté : BnF Yc 13 507)
- 2 Exemplaire consulté : BnF C-2891.
- 3 *Probae Falconiae, Cento ex Virgilio, ad Vincentium Laurum... R. P. F. Damiani Granae... opera in lucem editus. [Julii Capilupi Cento ex Virgilio, ad beatissimam Mariam Virginem, Julii Roscii Hortini Sacrorum carminum libellus.] Romae, ex typographia Sanctii*, 1588 (exemplaire consulté : BnF YC- 13326).
- 4 *Virgilio centones Probae Falconiae mulieris clarissimae ac loctissimae a D. Hieronymo comprobatae, de fidei nostrae Mysteryis ex Virgilij Carminibus excerptum opusculum... Per Ioannem Plateanum Augustodunensem Heduum eiusdem Opusculum ex uberrimis Virgilij fontibus deriuatum... in quo continentur orationes, quae verè Christianorum eloquium sapiunt, alioqui mere Virgilianae, Coloniae Agrippinae, Apud Ioannem Gymnicum, sub Monocerote*, 1592, 26, [1] p. VD16 F 571.
- 5 *Virgilio-centones auctorum notae optimae, antiquorum et recentium, Probae Falconiae, Ausonii, Laelii Capilupi, Julii Capilupi... opera et studio Henrici Meibomii. Accesserunt ejusdem Meibomii centones aliquot*, Helmaestadii, excudebat J. Lucius, 1597-1600, 4°, 81 f. VD 16 M 1933 et M 1961 (exemplaire consulté BnF YC-600)

Bizarrement, Hélène Cazes parle d'une « longue éclipse de Falconia Proba qui semble oubliée des éditeurs entre 1520 et 1575 » (p. 496) par opposition aux quelque trente-quatre éditions entre 1472 et 1522. Or, c'est pendant cette période qu'ont vu le jour trois importantes éditions humanistes : celle de Francfort en 1541 avec Eudocie et Nonnus (édition en grec et latin), celle de Sussaneau (étape dans la réception) et celle de C. Lycosthènes ainsi que les deux traductions françaises de Richard le Blanc puis Pardoux du Prat<sup>1</sup>, qui ont sans doute une valeur autre que philologique. Il y a, au contraire, pour moi, une concentration entre 1541 et 1557 autour de Proba tout à fait singulière, surtout en France. Ce que j'essaierai d'expliquer à travers le cas Pardoux du Prat.

L'EXCEPTION : LES DEUX ÉDITIONS EN FRANÇAIS, UNIQUES DANS TOUTE L'HISTOIRE DU TEXTE : 1553 ET 1557

En 1553, Richard Le Blanc donne à Paris un :

*Opuscule sur le mystère de nostre foy, colligé des carmes de Vergile réduis en ordre par Proba Falconia, femme bien recommandée en la poésie, approuvée de s. Hierome, traduit en François par Richard Le Blanc et dédié à ma Dame Marguerite de France. Avecques privilège du Roi. On les vend à Paris, pres le collège Montagu, à l'enseigne de la Palme, par Robert Masselin, 1553<sup>2</sup>.*

Il s'agit d'un in-16, imprimé avec L'histoire de Tancredus, prise des vers latins de Philippe de Beroal, traduits en François par Richard Le Blanc, [avec une « Épistre du translateur à Mademoiselle François d'Ouartis »].

Hélène Cazes consacre un article à cette édition-traduction en décasyllabes français à rimes plates<sup>3</sup>. Elle y développe la thèse de l'évangélisme, audacieux sur le plan religieux mais dissimulé derrière l'exercice scolaire classique et en tient pour une absence d'enjeu féminin spécifique. C'est

1 Aucune autre traduction française ne verra le jour jusqu'au travail d'H. Cazes qui dans sa thèse donne sa traduction en français des hexamètres de Proba en tâchant de rendre les effets de centon.

2 Disponible sur Gallica.

3 H. Cazes, « Les évangiles selon Falconia Proba et Richard Le Blanc : lectures d'une traduction des centons virgiliens dédiée à Marguerite de France », dans *D'une écriture à l'autre : les femmes et la traduction sous l'Ancien Régime*, sous la direction de Jean-Philippe Beaulieu, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2004, p. 101-120.

l'évangélisme bien sûr qui fait le lien avec la traduction de Pardoux du Prat.

Quatre ans plus tard donc à Lyon, Pardoux Du Prat donne le centon, entièrement retraduit, sous le titre *Amas chrestien ou extrait de la Poësie de Vergile accommodez au viel, et nouveau Testament, reduitz en deux livres par Proba Fauconie femme d'Aldephus Romain, Mis en vers François par le Nomophile Marchois*. A Lyon, par Ian d'Ogerolles, M.D.LVII. (ill. 3).

Derrière l'énigmatique « Nomophile marchois » se cache Pardoux Du Prat on l'a dit, « Nomophile » (amant de la loi) car juriste et « marchois » car habitant de « la Haute Marche<sup>1</sup> ». Né à Aubusson vers 1520 et mort vers 1569, il est le fils de Jean Du Prat, marchand et de Marque Gerbault. Il a dû fréquenter assez tôt un milieu intellectuel car il évoque dans les liminaires (datés de mai 68) de son édition commentée des *Ordonnances* de Moulins, publiée en 1571, « mon ayeul Guillaume Du Prat », « jadis avocat en la Haute marche, pays de ma naissance, qui a laissé à la postérité maints escrits en la philosophie ». Un des poèmes liminaires de l'*Amas chrestien* est adressé « A une demoiselle de La Marche I. de Rochedragon », et surtout le poème final de l'*Amas chrestien* est adressé à « A Barthelemi du Prat Marchois », son « frere ». Tous les éléments pour identifier Pardoux du Prat sont donc donnés, y compris sa devise grecque, déjà utilisée dans ses ouvrages de droit.

Élève de Jean Coras, licencié en droit mais sans doute pas docteur<sup>2</sup>, latiniste et helléniste érudit, Du Prat est l'auteur de plusieurs ouvrages importants de droit, d'ouvrages sur la pratique et la théorie notariale et l'éditeur-traducteur de textes humanistes (Proba en 1557 et Marc Aurèle en 1570<sup>3</sup>); il a beaucoup séjourné à Lyon où il a publié la plupart de ses livres, où il a de nombreux amis dont Barthélemy Aneau<sup>4</sup> et c'est aussi un ardent défenseur du calvinisme. On comprend mieux

1 Voir pour plus d'informations ma notice « Pardoux Du Prat », dans *Dictionnaire des écrivains juristes*, sous la direction de Bruno Méniel, à paraître.

2 La mention « docteur es droitz » n'intervient que dans ses ouvrages posthumes.

3 *Institution de la vie humaine, dressée par Marc Antonin. Avec la Remonstrance d'Agapetus, evesque, à l'empereur Justinian de l'office d'un empereur ou roy. Élégie de Solon sur le fait et vie des humains*, le tout traduit par Pardoux Du Prat, Lyon, Veuve G. Cotier, 1570 (disponible sur Gallica)

4 Voir les très nombreuses références à Pardoux Du Prat dans les notes de l'édition d'*Alector* d'Aneau par Marie Madeleine Fontaine, Droz, Genève, t. II, p. 504, 507, 921-922...

pourquoi l'*Amas Chrestien* se retrouve dans l'étrange recueil factice de la bibliothèque de l'Université catholique.

Le mot « Amas » est rare dans les titres du xvi<sup>e</sup> siècle, mais il est connoté positivement, contrairement au français contemporain, comme on le voit dans le dictionnaire d'Odet de La Noue de 1596<sup>1</sup>. Le mot *amas* signale une collecte, ce qu'est tout a fait le centon. Les titres des parties choisis par Pardoux Du Prat ressemblent à la partition de l'édition Alde Manuce de 1501-1502 et à celle de B. Lescuyer à Lyon en 1516 (qui a aussi servi à celle de Sussaneau), quoique plusieurs titres aient disparu.

---

1 *Le Dictionnaire des rimes françaises, selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Auquel deux traitez sont adjoustez. L'un, des conjugaisons françaises l'autre, de l'orthographe française. Plus un Amas d'epitbetes recueilli des œuvres de Guillaume de Salluste seigneur Du Bartas*, [Genève], Héritiers d'Eustache Vignon, 1596.

COMPARAISON DES DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES  
DES PREMIERS VERS DU PROEMIUM DU CENTON

<p>Proba (<i>Patrologie latine</i>, éd. Migne)</p> <p><b>Proemium.</b></p> <p><i>Jamcladum tenerasce duces pia foedera pacis, Regnandi miseros tenuit quos dña cupido : Diversasque naves, regum crudelia bella, Cognatasque acies pollutas caede parentum : Insigne conspersos tulerat quos fama triumphos Innumeris totiens viduatas civibus urbes, Confiteor, scriptis, satis est meminisse malorum.</i></p>	<p>Richard Le Blanc, 1554 (f. 1-2 r)</p> <p><i>Le premier chapitre</i></p> <p>Assez long temps avoir escrit confesse Comme les Rois, et Seigneurs de hautesse Ont violé par audace et discorde Les saintes lois de la paix, et concorde : Comme ils avoient execrable desir De dominer et vivre en leur plaisir : La mort des Rois et la guerre mortelle L'armee aussi tant dure, et tant cruelle, Que le parent, et cousin s'entretue : Boucliers assés : et la chose qu'ont eue Sus ennemis en honneurs, et grand gloire Triumphes grands, et dignes de memoire : C'est assés dict des cités délaissées Et assés dict de ces choses passées.</p>	<p>Pardoux Du Prat, 1557 (p. 11-13)</p> <p>PAR maintz escritz confesse avoir reclud D'heureuse paix (qui à tout bien conduit) Les traictemens, et accordz amiables Long temps ya par les Duez admirables (Trop convoiteux de regner) mesprisez Geor. 1. Avoir esté desrompus et brisez Par deux assaux, j'ay descrit de maint Roy L'occision, guerre, et mortel desroy Des consanguins les armées pollues De leur sang mesme, et (peu s'en faut) tollues Par rude mort, de leurs targues aornées Par dessus tous, sans victoires tornées. J'ay dit aussi privées maintes villes De citoiens, qui par triumphes civiles Avecques playe ont acquis le renom Victorieux, aussi l'immortel nom. Or suffit il les maux ramanthevoir.</p>
---	--	---

<p><b>Invocatio Dei.</b></p> <p><i>Nunc, Deus omnipotens, sacram, precor, accipe carmen, Aeternumque tui septemplex ora resolve Spiritus, atque mei resera penetralia cordis : Arcana ut possim vatis proba cuncta referre. Nunc libet Aonio de vertice dicere musas. Non mihi saxa loqui vanus persuadeat horror, Laurigerosque sequi tripodas, et inania vota, Jurgantesque deas procerum, victosque penates : Nullus enim labor est verbis extendere famam, Atque hominum studiis parvam disquirere laudem.</i></p> <p><b>Tractandorum propositio.</b></p> <p><i>Castatio sed fonte madens imitata beatos, Quae sitiens hausit sanctae libamina pacis, Hinc canere incipiam : praesens Deus, erige mentem, Virgilium cecinisse loquar pia munera Christi : Rem nulli obscuro repetens ab origine pandam, Si qua fides animo, si veros fusa per artus Mens aegitiat molem, et toto se corpore miscet Spiritus, et quantum non noxia corpora tardant, Terrenique hebetant artus, moribundaque membra.</i></p>	<p><i>L'Invocation de Dieu chap. 2</i></p> <p>O Seigneur Dieu, qui seul peux tout comprendre Je te suppli qu'il te plaise de prendre Mon carme fait de chose sacre et sainte : A nostre fait donne la grâce ceinte De tes sept dons : ouvre de mon cœur l'huis Que montrer puisse à tous ceus qui depuis Moy naquiront, ce, qu'au peu concevoir. Je n'ai souci tout mon plaisir avoir : Point ne me plaist invoquer les neuf Muses, Ne par erreur dire choses confuses, Ni ensuivre Apollo, ne fauls vœus : Et pour beauré en débat je ne veus Pas ensuivre les déesses hautaines, Ne dieus vaincus, qui tous sont choses vaines. Ce n'est labeur d'avoir bruit par parole : Et par faveur la louenge est frivole.</p> <p><i>La proposition du traité chap. 3</i></p> <p>Ensuivant ceus où sont grâces infuses Et m'arrouasant aus fontaines des Muses Ce qu'ai puisé (aiant soit) au calice De sainte Paix, et du haut sacrifice Commencerai le chanter et décrire. Seigneur, Seigneur favorise à mon dire. Je prouverai, que le docte Vergile A bien parlé vrai comme l'Evangile, Des faits de Dieu : aucun (je croi) n'en doute. Je démonstrei la chose estre ainsi toute : Si foi à lieu. Partout l'esprit céleste Est transmellé, mais ce corps le moleste, Et rend tardif, tant que ne se recors Suivre le bien, empesché dens ce corps.</p>	<p>Dieu tout puissant te plaise en gré avoir Ces vers sacrez. Et ton esprit descouvre : Et de mon cœur secreta pencée ouvre : A mes escritz je te prie esclaire Si que secretz je puisse declaire Point je ne veus ambrosie, ou nectar Ne du sommet Aonian, tost ne tard, Amener muse. Et les pierres parler Croire ne veux : ne chars tirés par l'air, Suivre ne veus tripodés laurigeres Dieux domestiqr, frivolz, et belligeres. Ne le courroux des Déesses : ne veus Vains et frivols certes suivre ne veus, Car c'est labeur sans profit en effect : Qui rend chascun à perdition de fait Et si ne veus la renommée entendre Par vains propositz : et ne veus aussi tendre A m'enquerir de la louange vaine D'aucun humain : à ce ne tend ma veine D'icy en avant offrendes de lumiere Chanter sera ma Muse coustumiere En ensuivant à tousjours les heureux Comme ont appriss mes espritz desireux <b>Dresse (Seigneur) mes debiles espritz</b> <b>De te chanter, et ta louange espritz</b> <b>Lors parleray Vergile avoir en cure</b> <b>Describe les dons (ô chose non obscure)</b> <b>De JESUSCHRIST : et chercheray de loing</b> La belle source aux nobles faits de l'oint : Si à l'esprit il faut la foy donner. S'il est ainsi (comme veut ordonner L'altitonant) que la terrestre masse, Paine et travail à noz espritz amasse S'il est ainsi que noz espritz sont mis Dans ces grands corps des ames ennemis.</p>
28 hexamètres	44 décasyllabes	52 décasyllabes

[Pardoux Du Prat] Voix ouye, disant, c'est mon filz bien-aimé.		[Migne] <i>Vox de coelo audita est, hic est, etc</i>
L'ETERNEL pere en parole amiable Dit à son filz, ô ma force admirable De mon vouloir le seul declarateur, Et de mon loz le seul illustateur. O ma lignée, et eternelle race, Tu és principe en toy gist toute grace. Tu as de mer tout l'Empire de fait T'esjouissant en tout honneur parfait.	Ene. 10. Matt. 1. Luc. 4. Jean. 1.  Eccl. 1. Enei. 1.	<i>Tunc Genitor natum dictis compellat amicis : Nate, meae vires, mea magna potentia solus, Et praedulce decus magnum rediture parenti, A te principium, tibi desinit. Accipe, testor, O mea progenies : qua sol utrumque recurrens Aspicit Oceanum, perfecto laetus honore</i>

Ces quelques vers de Pardoux Du Prat montrent sa prolixité plus grande que celle de Richard Le Blanc, sa manière de faire disparaître une allusion païenne, son choix d'alterner en manchettes Virgile et la Bible et sa manière subtile de tirer le latin de Proba vers le message calviniste de *solus christus* et de *sola gratia*. Ce qui nous amène à l'enjeu de cette édition en vers français.

#### L'ENJEU SPÉCIFIQUE DE L'AMAS CHRETIEN

Les paratextes instaurent sans conteste un contexte marotique. Sur les neuf pièces, dont les dernières ont été ajoutées pour remplir les trois derniers feuillets non paginés, on trouve :

- une dédicace en prose « Aux Dames de bon vouloir<sup>1</sup> » (ill. 4) ;
- un poème : « Au lecteur chrestien », baptisé « Chant Royal » (en l'occurrence, simplement une ballade de trois dizains et un envoi) ;
- un dizain « Aux Marchois » ;
- un rondeau (non qualifié comme tel) « A une demoyelle de La Marche, I. de Rochedragon » (qui respecte exactement la formule du rondeau marotique (5 vers + 3 vers et rentrement + 6 vers et rentrement ; sur deux rimes en décasyllabes).

Pardoux ajoute une épigramme de son cru pour clore le livre I de Proba :

AU LECTEUR

Epigramme.

Jusques icy Proba t'a fait entendre,  
Ce qu'est comprins au testament ancien

<sup>1</sup> Voir en annexe la reproduction de ce texte.

De nostre Dieu : duquel te faut attendre  
 Un grand salut. Et comme au peuple sien  
 Loix il donna, et espoir d'un grand bien :  
 Mais ce que suit, c'est nouvelle alliance  
 Du filz sacré, nostre CHRIST, et fiance  
 Qui par sa mort nous a donné la vie  
 N'ensuivons donc l'enfant de deffiance  
 Qui aux enfers nous tirer a envie.

Enfin, il ajoute, à la fin du centon, quatre épigrammes bibliques et un dizain final « à Barthelemi Du Prat Marchois », son frère.

Il est clair que Pardoux Du Prat élit des formes marotiques : chant royal, rondeau et épigrammes en dizain, dont les deux premières formes sont archaïques en 1557 ; de même, il n'utilise comme vers que le décasyllabe dans tout le recueil alors que ce vers est en train d'être détrôné par l'alexandrin depuis 1555. Aucune forme moderne (ode, sonnet...) n'est choisie alors que le texte à I. de Rochedragon semble pouvoir être un poème amoureux, ce que signale discrètement le dernier vers. L'allégeance marotique est peut-être autant un signal confessionnel qu'un signal esthétique au moment où Marot, mort depuis 1544, est en passe d'être récupéré par les calvinistes du fait de sa traduction des psaumes.

#### POÉTIQUE ET POSITION RELIGIEUSE

Le recours au vers français pour donner la Bible, dans les quatre épigrammes finales traduites de l'Ancien Testament aussi bien que dans le centon, est un geste clairement confessionnel en 1557. Les formules qui scandent les poèmes de Du Prat : « Par vive foy », « En vive foy », respectivement au vers 9 et au vers 32 du « Chant royal », les vers « lisez icy et vous verrez Vergile / Prescher l'Aigneau et son saint Evangile » (« Aux Marchois », v. 6-7) sont tout aussi clairs dans ce qu'ils désignent un rapport spécifique aux Ecritures, dégagé de la médiation ecclésiale. Quant aux vers de Proba, il en fait aussi une lecture orientée comme on l'a vu plus haut.

L'insertion *a posteriori* de *l'Amas chrestien* dans le recueil factice de la bibliothèque de l'Université catholique prouve la lucidité du collecteur qui n'a pas hésité – même si le poème n'a pas la même virulence que les autres textes – à l'adjoindre à sa compilation. Proba serait-elle devenue dangereuse à la fin des années 1550 ?

On peut aussi s'interroger sur le rôle du féminin dans la transmission de Proba. L'adresse « Aux Dames de bon vouloir » entre en résonance avec l'adresse aux dames, fréquente à Lyon depuis Symphorien Champier, Antoine Du Moulin, Louise Labé... Le « bon vouloir », c'est le *thelema* paulinien ici sous-jacent. Dans la dédicace « Aux Dames » se développe nettement une rhétorique du plaidoyer contre les « accusateurs de nature » pour défendre les femmes et avec elles la poésie, puis pour faire l'éloge de Proba, l'éloge de l'apport des païens aux chrétiens et enfin l'éloge du lien entre Jurisprudence et Poésie (renvoyant à la propre posture de juriste-poète de Du Prat). Le constat est clair : la femme est une autrice et une lectrice de poésie spirituelle.

Ce féminisme est compatible avec un universalisme comme le prouve l'adresse « au lecteur chrestien » ; le masculin est ici un neutre car la pièce liminaire aux dames, appelées à lire le texte, et le rondeau à I. De Rochedragon prouve que le lecteur est possiblement une lectrice. La même démonstration est possible avec le poème « Aux Marchois » adressés autant aux hommes qu'aux femmes. Dans le poème « A une demoyelle de La Marche, I. de Rochedragon » apparaît une valorisation intellectuelle de la femme dont « l'esprit pour lire s'arreste / en ce livret, qui s'offre (quand au reste)/ Si hardiment qu'esprit peut concevoir ».

Le contexte est donc volontiers féministe dans l'*Amas Chrestien*<sup>1</sup>. Ce que confirme le dernier livre écrit par Pardoux Du Prat – sa traduction de Marc Aurèle, publiée en 1570 à Lyon, sans doute peu après sa mort ; il comporte une épître liminaire d'Antoinette Péronnet, c'est-à-dire la veuve Cottier, son éditrice, qui insiste sur les rapports apparemment intellectuels entre elle et lui, preuve qu'il s'entourait de femmes intellectuelles<sup>2</sup>. Ce n'est pas par hasard que Pardoux Du Prat choisit Proba pour délivrer un message évangélique, pour ne pas dire calviniste (on ne sait pas à quelle date il s'est converti) ; la femme – rejetée du monde clérical et privée de compétence exégétique dans le catholicisme – peut exister, dans l'horizon encore un peu ouvert du premier calvinisme, comme une médiatrice de la parole biblique. Derrière le jeu du cen-

- 
- 1 Sans recourir aux lunettes parfois grossissantes des *Gender Studies* contre lesquelles semble s'agacer H. Cazes dans son article sur Richard Le Blanc, cité n. ###.
  - 2 Édition citée, voir l'épître liminaire de la Veuve Cotier, alias Antoinette Peyronnet intitulée « A treshaut et tresillustre Seigneur, François de Mandelot... Antoynette Peronnet, sa treshumble servante desire salut et felicité » (f. 3-5v), datée de Lyon, le 15 février 1570.

ton paraît l'enjeu, d'une actualité brûlante. Derrière Virgile, Proba et derrière Proba, la nouvelle religion. Le féminisme calviniste à Lyon est une piste à poursuivre, entre l'édition de *l'Amas Chrestien* en 1557 chez Jean D'Ogerolles et, dix ans plus tard, en 1567 chez Jean Marcorelle, la publication de l'œuvre de Georgette de Montenay. Une des hypothèses que l'on peut formuler à ce stade est que la mise en avant de Proba «pour les dames» à Lyon en 1557 pourrait être une réponse calviniste à la mise en avant très profane de Louise Labé «pour les dames» à Lyon, en 1555 et 1556. Autre parole de femme, mais encore sous emprise masculine.

Michèle CLÉMENT  
Université de Lyon-Université  
Lyon 2  
UMR 5037

## ANNEXES

## BIBLIOGRAPHIE

*Les quatre éditions modernes du texte*

Valeria Faltonia Proba, *Centones Virgiliani Ad Testimonium Veteris Et Novi Testamenti*, dans *Patrologia Latina* (PL 19), éd. J. P. Migne, Paris, Garnier Frères, 1844-1864.

*Cento Probae*, dans *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, XVI, *Poetae Christianae minores*, éd. Carolus Schenkl, Vindobonae, Tempsky, 1887, p. 569-609.

*The Golden Bough, the Oaken Cross : the Virgilian Cento of Faltonia Betitia Proba*, ed. Elizabeth A. Clark, Diane F. Hatch, Chico (Calif.), Scholars Press, 1981 (Texte en latin avec traduction anglaise en regard, introduction et notes en anglais).

Traduction en français : Hélène Cazes dans sa thèse, *Le livre et la lyre : grandeurs et décadences du centon virgilien au Moyen Age et à la Renaissance*, 1998 (non publiée).

*Études*

DELEPIERRE, Octave, *Tableau de la littérature en centon*, London, Trübner et Cie, 1874-1875.

ERMINI, Filippo, *Il centone di Proba e la poesia centonaria latina*, studi di Filippo Ermini, Roma, Ermanno Loescher, 1909 (disponible en ligne)

CAZES, Hélène, *Le livre et la lyre : grandeurs et décadences du centon virgilien au Moyen Âge et à la Renaissance*, Lille, Presses du Septentrion, 1998 (Atelier national de reproduction des thèses), 1370 p.

BAŽIL Martin, *Centones Christiani : métamorphoses d'une forme intertextuelle dans la poésie latine chrétienne de l'Antiquité tardive*, Paris, Institut d'études augustiniennes, 2009 (Collection des études augustiniennes. Série Moyen âge et temps modernes, 47).

*Articles*

CAZES Hélène, « Les évangiles selon Faltonia Proba et Richard Le Blanc : lectures d'une traduction des centons virgiliens dédiée à Marguerite de

France », dans *D'une écriture à l'autre : les femmes et la traduction sous l'Ancien Régime*, sous la direction de Jean-Philippe Beaulieu, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2004, p. 101-120.

LAFOND, Jean, « Centon et Commentaire » dans *L'automne de la Renaissance*, (colloque du CESR, 1979), Paris, Vrin, 1981.

ÉDITIONS DE PROBA FALCONIA DANS L'ISTC :  
INCUNABULA SHORT TITLE CATALOGUE DE LA BRITISH LIBRARY<sup>1</sup>

1. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Bâle, Michael Wenssler, about 1474], 2°; n° ip00984000
2. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Rome, Johannes Philippus de Lignamine, entre 1481 et 1484, 4°; n° ip00984200
3. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Salamanque, imprimeur de Nebrissensis, "Introductiones", ca. 1486], enregistré aussi sous l'adresse [Naples, Ayolfus de Cantono], et [ca. 1489], 4°; n° ip00984300
4. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Salamanque, imprimeur de Nebrissensis, "Introductiones", about 1487-1490], 4°; n° ip00984450
5. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Salamanque, imprimeur de Nebrissensis, "Introductiones", ca. 1487-90], 4°; n° ip00984400
6. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], Jacobus Canter (comm.), Anvers, Gerard Leeu, 12 septembre 1489, 4°; n° ip00984500
7. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Leipzig, imprimeur de Capotius (Martin Landsberg ou Andreas Frisner), ca. 1490], 4°; n° ip00985000
8. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Paris, Antoine Caillaut, après le 5 June 1490], 4°; n° ip00985300
9. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Salamanque, imprimeur de Nebrissensis, "Gramática", ca. 1492], 4°; n° ip00986000
10. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Leipzig, Martin Landsberg, ca. 1492-96], 4°; n° ip00986500
11. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Paris], Antoine Caillaut, [1493-95], 4°; n° ip00987000
12. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Leipzig], Martin Landsberg, [ca. 1494], 4°; n° ip00987500

1 Voir les notices détaillées (mais dans lesquelles le titre reste un titre court uniformisé) en ligne : <<http://istc.bl.uk/search/search.html?operation=record&rsid=726818&q=20>>

13. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Séville, Meinardus Ungut and Stanislaus Polonus, ca. 1495], 4°; n° ip00987600
14. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Brescia, Bernardinus de Misintis, 25 mars 1496, 4°; n° ip 00988000
15. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Burgos, Juan de Burgos, ca. 1496], 4°; n° ip00988300
16. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Paris, Michel Le Noir?, about 1498]; format 4°; n° ip00988500
17. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Paris, imprimeur non identifié], pour Denis Roce, [début 1498], 4°; n° ip00988700
18. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Paris], Guy Marchant pour lui-même et pour Alexander Alyate, 3 mars. 1499/1500, 4°; n° ip00989000
19. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Poitiers, Jean Bouyer, ca. 1499], 4°; n° ip00990000
20. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Leipzig], Jacobus Thanner, [ca. 1500], 4°; n° ip00991000
21. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Burgos, Fadrique de Basilea (Friedrich Biel), ca. 1500], 4°; ip00992200
22. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*]; Venantius Fortunatus, [*De resurrectione carmen*], [Burgos, Fadrique de Basilea (Friedrich Biel), ca. 1500], 4°; ip00992000
23. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Venice, Bernardinus Benalius, après 1500], 4°; n° ip00992400
24. Proba Falconia, [*Carmina, sive Centones Vergilii*], [Logroño, Arnaldo Guillen, de Brocar, ca. 1507], 4°; n° ip00993500

LISTE DES OUVRAGES CONTENUS DANS LE RECUEIL FACTICE  
DE LA RÉSERVE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE DE LYON, (COTE R.C-132B)

(mentions manuscrites = ms; toutes les pièces sont in-octavo)

Annotation manuscrite sur le feuillet de garde supérieur : «*Est prohibitus*».

1. *Histoire des triomphes de l'Eglise lyonnaise, avec la Prinse de Montbrison*. A Lyon, 1562, [8] f.  
ms sur la page de titre : « Ce livre est tout hérétique et par conséquent défendu »
2. *L'Extrême onction de la marmite papale. Petit traité auquel est amplement discoursu*

- des moyens, par lesquels la Marmite Papale a este iusqu'icy entretenue à profit de mesnage, AVEC Les authoritez de la sainte Escriture, de sa decadence et ruine* Par Io. Du Ch. A Lyon, MDLXII, 37 p.
3. *La Polymachie des marmitons, en laquelle est amplement descrite l'ordre que le Pape veut tenir en l'armee qu'il veut mettre sus pour l'eslevation de sa marmite. Avec le nombre des Capitaines & Soldats, qu'il veut armer pour mettre campagne.* A Lyon, 1562, [8] f.
  4. *Sentence décrétale et condemnatoire au fait de la paillarderie Papauté : & punition de ses demerites, & forfaits, sous la sommaire narration de longues procedures,* imprimé nouvellement, 1561, [22] f.
  5. *L'Epistre que le prophète Jérémie envoya à ceux qui estoient menez captifs en Babilon, par le Roy des Babiloniens, pour leur annoncer ce qui luy estoit commandé de Dieu. Traduite en François.* A Genève, 1562, 16 p. (avec partition).
  6. *Deux chansons spirituelles, l'une du siècle d'or, tant désiré : l'autre de l'assistance que Dieu a faite à son Eglise : avec quelques Dizains et huitains Chrestiens. Par les Protestants de l'evangile de notre Seigneur Iesus Christ. A la louange de monseigneur Loys de Bourbon, prince de Condé.* A Lyon, 1562, [8] f. (en vers, avec les timbres).
  7. *Le grand pardon de pleniere remision. Pour toute personne et durant à perpétuité. Nouvellement imprime, AVEC Privilege perpetuel,* 1561, [8] f.
  8. *Discours de la vermene et prestraille de Lyon, dechassée par le bras fort du Seigneur. Avec la retraicte des moines, après la sommation à eux faicte : Regrets, deploration, mort, & Epitaphe du Pape.* MDLXII, 30 p.
  9. *Congratulation à venerable prestre Gabriel de Saconnay Precepteur de l'Eglise de Lyon, touchant la belle Preface et mignonne dont il a reparé le livre du Roy d'Angleterre.* MDLXI, 74 p.
  10. *Le Rasoir des rasez. Recueil, auquel est traité amplement de la tonsure et rasure du Pape, et de ses papelards.* MCLXII, 55, [5] p.  
ms sur la page de titre : « Tout rempli de malice »
  11. *Confession de foy, faite d'un commun accord par les François, qui desirent vivre selon la pureté de l'Evangile de nostre Seigneur IESUS CHRIST.* MDLXI, 30 p.
  12. *Confession de la Foy chrestienne laquelle a este mise en Rime François, à la grande consolation spirituelle de toute personne fidele. Contenant en somme, les principaux articles de nostre Foy : & tresclaire intelligence des saints sacrements. Et à celle fin qu'elle puisse apporter quelque fruit davantage au Lecteur pour se resjouir en Dieu : a esté proprement accommodee sur le chant du Psalme CXIX Bienheureuse est la personne, &c. De façon que par icelle on peut estre edifié, la lisant simplement, ou spirituellement, pour la mieueux retenir en mémoire.* A Lyon, 1562, [8] f. (avec partition) (l'auteur signe DE NAKOL)<sup>1</sup>.

1 Henri Baudrier, *Bibliographie lyonnaise : recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondateurs de lettres de Lyon au xv<sup>e</sup> siècle*, Lyon, L. Brun, 1895-1921, vol. 4 p. 330.

13. *Advis au roy sur le fait de la Religion, donné par Monsieur Le P. F. en la dernière assemblée faite l'an Mil cinq cent soixante-deux. Imprimé nouvellement à Paris*, MDLXII [8] f.
14. *Ample déclaration faite par Monsieur le Prince de Condé Pour monstrier les raisons qui l'ont contraint d'entreprendre la defence tant de la Religion qu'il maintient comme bonne et sainte, que de l'autorité du Roy, & repos de ce Royaume, avec la protestation sur ce requise. Augmentée, outre la premiere Edition*. MDLXII, 31 p. (signé « Loys de Bourbon »)
15. *Le mandement de Lucifer à l'Antecrist Pape de Rome, & à tous ses suppostz de son Eglise*. A Lyon, 1562, [20] f.  
Les cinq premières et cinq dernières pages sont barrées d'un grand trait de plume.
16. *Le Testament de la messe*. MDLXII, [8] f. (en vers, allusion à Nostradamus dans le sonnet initial).
17. *L'adieu de la Messe*, à Lyon, 1562, [4] f. (en vers).
18. *La consommation de l'idole de Paris suivant la parole du prophete Jeremie*. A Lyon, 1562, [6] f.
19. *Supplication et remonstrance, adressée au Roy de Navarre, & autres Princes du sang de France, pour la delivrance du Roy et du Royaume*. MDLXI, 62 p.
20. *Les Ordonnances ecclesiastiques de l'Eglise de Geneve. Item l'ordre des escoles de ladite cite*, à Lyon, 1562, 112 p<sup>1</sup>.
21. *Complainte apologique des Eglises de France, Au Roy, Roynne-mere, Roy de Navarre, et autres du conseil. Par Jaques des Hayes*, MDLXI, [28] f.
22. *Remonstrance faite par M. François Grimaudet, advocat du Roy A Angiers, aux Estatz d'Anjou, assemblez dernièrement audit lieu*. A Lyon, Par Jean Saugrain, 1561, avec Privilege, [16] f. (le privilège figure au dos de la page de titre; titre courant).
23. *Sac et pièces pour le pape de Rome, ses Cardinaux, Evesques, Abbez; Moine, et Maistres de la Sorbonne. Contre Iesus Christ filz de Dieu Eternel, Seigneur du Ciel et de la Terre et ses Apostres [...]*. 1561, 112 p. (avec trois poèmes à la fin).
24. *La vraye histoire contenant l'inique jugement et fausse procedure faite contre le fidele serviteur de Dieu Anne Du Bourg, Conseillier pour le Roy, en la cour du Parlement de Paris, et les diverses opinions des Presidents et Conseillers, touchant le fait de la religion chrestienne*. MDLXI, 80 p.
25. *Le glaive du géant Goliath, Philistin et ennemy de l'Eglise de Dieu. C'est un recueil de quelques certains passages, par lequel il sera aisé à tous fideles qui le liront, de connoistre que le pape ha la gorge couppée de son propre glaive*. MDLXI, 56 p.

---

1 *Ibidem*, p. 332. D'après Jean-François Gilmont, il s'agit d'une impression lyonnaise que son auteur, Artus Chauvin, a cherché à faire interdire en faisant intervenir le Conseil de Genève auprès du Gouverneur de Lyon : Jean-François Gilmont, *Bibliographie des œuvres de Jean Crespin, 1550-1572*, Genève, Droz, 1981 (Varia), vol. 1 p. 153.

26. *Ample discours des actes de Poissy M. D. L.XI. Contenant le commencement de l'assemblée, l'entree et issue du Colloque des Prelats de France, & ministres de l'Evangile : l'ordre y garde : Ensemble la Harangue du Roy CHARLES IX. Avec les sommaires poincts des oraisons de Messieurs le Chancelier Theodore de Besze, le Cardinal de Lorraine, Responce de la Royne au dire dudit Cardinal, et l'harangue de monsieur le Cardinal de Tournon.* 1562, [24] f.
27. [Théodore de Bèze], *Sommaire recueil des signes sacrez, sacrifices, et sacrements instituez de Dieu, depuis la création du monde : Et de la vraye origine du sacrifice de la Messe. Reveu et augmenté outre la premiere Edition.* A Lyon, par Jean Saugrain. 1562, [88] f. (titres courants).
28. *Responce au livre inscrit pour la majorité du Roy François second. Ensemble ledit livre.* A Amboise, MDLX, 64 p. À la p. 51 commence en plus petits caractères le livre de Jean Du Tillet « *Pour la Majorité Du Roy Treschrestien, François deuxiesme* ».
29. *L'histoire du tumulte d'Amboyse advenu au mois de mars MDLX. Ensemble, un avertissement et une complainte au peuple François.* 1560, 30 p.
30. *Exhortation aux princes et seigneurs du Conseil privé du Roy Pour obvier à seditions qui occultement semblent nous menacer pour le fait de la Religion.* MDLXI, 48 p. (à la fin « S.P.P. faciebat »)
31. *Remonstrance aux Princes du sang, touchant les affaires de nostre temps.* Imprimé nouvellement. 1561, [8] f.
32. [Jacques Bretaigne], *La Harangue et remonstrance du peuple et Tiers Estat de France, prononcee devant le Roy treschrestien Charles neuviemesme, tenant ses Estatz à saint Germain en Laye.* Imprimé nouvellement. 1561, [20] f. (Jacques Bretaigne, député du Tiers aux estats de Saint-Germain-en-Laye, voir titre courant).
33. *Harangue des ministres de la parole de Dieu, faite en l'assemblée de Poissi, le neuvième jour de Septembre, Mil cinq cent soixante & un.* A Poissi, [16] f.
34. *Remonstrance à tous les estats. Par laquelle est en brief démontré la foy & innocence des vrais chrestiens : les abus ausquels sont detenus leurs ennemis & persecuteurs : et le jugement que Dieu en fera.* A Paris, 1560, 32 p.
35. *Les arrests et ordonnances royaux de la tressouveraine et supreme cour du Royaume des cieux : Contenans non seulement permission : mais aussi expres commandement de lire, avoir & retenir la sainte Escriture, translätée de Latin en François, avec toutes bonnes & fideles expositions d'icelle, extraits des Registres des Prophetes, Evangelistes & Apostres, iouxte la vérité. Collationnez au vray original. Outre plus avons inseré icy Le mandement de Iesus Christ à tous fideles. Le tout reveu & diligemment corrigé tout de nouveau, & réduit par articles.* MDLIX, 32, 48 p. (*Le mandement* dispose d'une nouvelle pagination et de nouvelles signatures).

- 36 (ou 35 bis, voir ci-dessus). *Le mandement de Jesus Christ à tous les chrestiens ses fideles*. MDLIX (48 p.)
37. *Amas chrestien ou extrait de la Poësie de Vergile accommodez au viel, et nouveau Testament, reduitz en deux livres par Proba Fauconie femme d'Aldephus Romain, Mis en vers François par le Nomophile Marchois [Pardoux Du Prat]*, A Lyon, par Jan d'Ogerolles, M.D.LVII, 72 p.
38. *Ordonnance sur le reiglement, forme et gouvernement, que doivent tenir les soldats & gens de guerre, des bandes chrestiennes : extraites et recueillies des Edictz & Ordonnances du Roy : par Monsieur Felix Bouriac, Conseillier du Roy, Seneschal és provinces de Valentinois & Dioys, maistre des requestes ordinaire de la Royne de Navarre*. A Lyon, 1562, [12] f.
39. *Ordonnances du Roy et de Monseigneur de Soubize, commandant pour le service de Dieu & dudit-sieur Roy, à Lyon, pays de Lyonnais, &c pour assister aux presches et prieres publiques : et ne tirer harquebouzes, ne sonner tabourins durant lesditz presches, & aussi de n'user de blasphemés, ny de ieuz dissolus*. A Lyon, par Jean Saugrain, 1562. Avec Privilege, [8] f.
40. *Ordonnances du Roy et de Monseigneur de Soubize commandant pour le service de Dieu & dudit Sieur Roy, à Lyon, pays de Lyonnais, Forestz, Beauuolois, Dombes, haute et basse Auvergne, Marche Bourbonnois, & Combrailles, contenant entiere confiscation de tous les biens & marchandises & autres choses apertenantes à certains marchans estrangers qui se seroient absentez de ceste ville, lesquelz malicieusement contre lordonnance des Roys de france, & comme rebelles à sa maiesté s'ingerent à tout leur pouvoir faire alier les paiemens des foires de ceste dite vile de Lyon és pais estrangers & hors ce Royaume*. A Lyon, par Jean Saugrain, 1562. Avec privilege du dit Seigneur & de Messieurs du conseil, [4] f.
41. *Ordonnances du Roy et de Monseigneur de Soubize commandant pour le service de Dieu & dudit Sieur Roy, à Lyon, pays de Lyonnais, Forestz, Beauiuolois, Dombes, haute et basse Auvergne, Bourbonnois, & Combrailles pour la seureté et protection des manants et habitans de ladite ville, & autres frequentans & negocians en icelle, tant en foire que hors foire, sans qu'il soit fait injure ny tord en leurs personnes, ny en leurs biens, sur peine de vie. AVEC L'ordonnance dudit Sieur Roy & mondit Seigneur de Soubize sur la franchise d'amener & faire venir des bledz dans ladite ville de Lyon*. A Lyon, par Jean Saugrain, 1562. Avec privilege du dit Seigneur & de Messieurs du conseil. [4] f.
42. *Advertissement aux fideles espars parmi le royaume de France, de se donner garde de ceux qui sans legitime vocation s'ingerent au Ministere de l'Evangile*. MDLXI, [16] f.

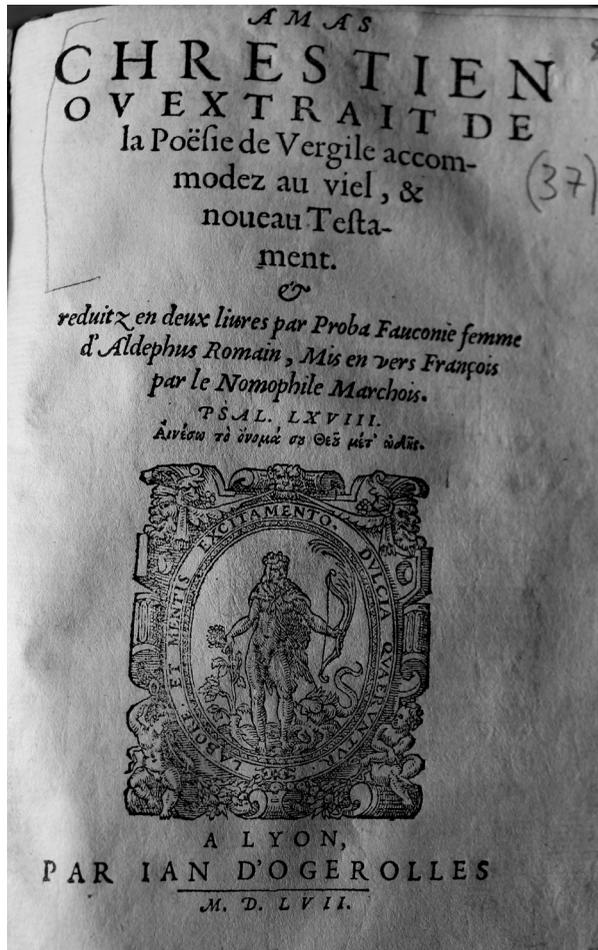
TABLEAU RÉCAPITULATIF DU RECUEIL FACTICE DE LA RÉSERVE  
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON

Tableau constitué par William Kemp en mars 2011 à partir de la liste précédente, de l'étude consacrée par Jérôme Sirdey à Michel Jouve et Jean Saugrain<sup>1</sup>, de la version imprimée du *French Vernacular Books before 1600*<sup>2</sup> (FB) et de ses notices personnelles constituées pour la base bibliographique Bel 16. Les dates et lieux d'édition ainsi que le nom de l'éditeur ont pu être ajoutés pour de nombreux textes. Il ressort de ce tableau qu'au moins 23 pièces sur 42 sont éditées par Jean Saugrain et non pas les seules cinq avouées et qu'au moins 29 pièces (et non 16) sont imprimées à Lyon.

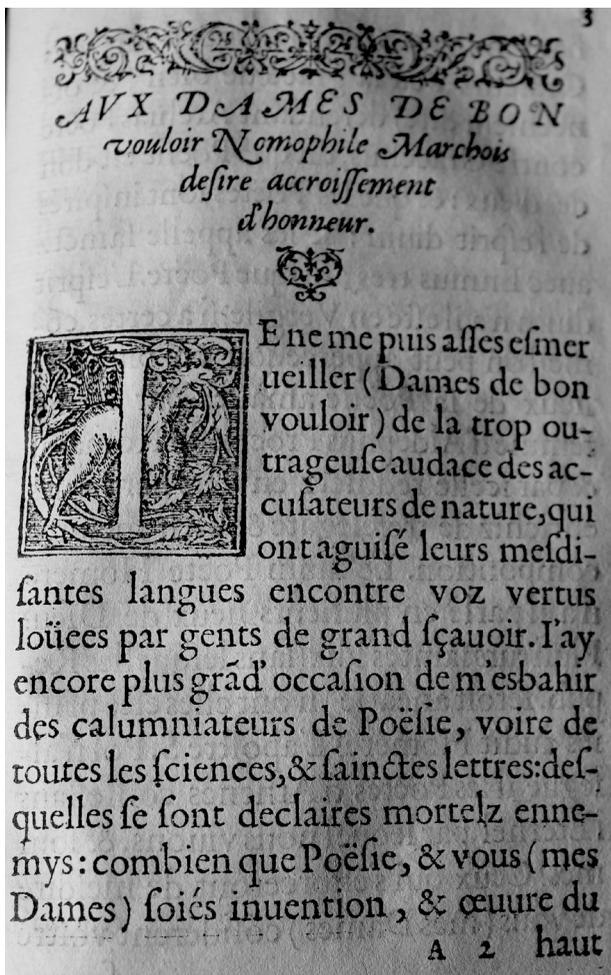
Pièce	Titre abrégé	Date	Imprimeur	Ville	N° FB
1.	Histoire	1562	[Saugrain]	Lyon	35687
2.	Extreme	1562	?	Lyon	
3.	Polymachie	1562	Inconnu	[Lyon]	44434
4.	Sentence	1561	[Saugrain]	Genève <sup>4</sup>	47734
5.	Epistre	1562	[Saugrain]	[Lyon]	30925
6.	Chansons	1562	[Saugrain]	Lyon	10428
7.	Pardon	1561	[Saugrain]	[Lyon]	
8.	Discours 1	1562	[Saugrain]	[Lyon]	
9.	Congratulation	1561			
10.	Rasoir	1562	[Saugrain]	[Lyon]	45432
11.	Confession 1	1562		Lyon	
12.	Confession 2	1562	[Saugrain]	Lyon	
13.	Advis	1562		Paris	
14.	Declaration	1562	[Saugrain]	[Lyon]	13963
15.	Mandement1	1562	[Saugrain]	Lyon	3528
16.	Testament	1562			
17.	Adieu	1562	[Saugrain]	Lyon	162
18.	Consommation	1562	[Saugrain]	Lyon	14143
19.	Supplication	1561			

- 
- 1 Jérôme Sirdey, *La production comparée de deux libraires lyonnais de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : Michel Jouve et Jean Saugrain*, mémoire de DCB sous la direction de Raphaële Mouren, Lyon, ensib, 2010, 170 p.
  - 2 Andrew Pettegree, Malcolm Walsby, Alexander Wilkinson, éd., *French Vernacular Books...*, *op. cit.*

20.	Ordonnances 1	1562	[Saugrain]	Lyon	22549
21.	Complainte	1562	Des Hayes	[Lyon]	20788
22.	Remonstrancel	1561	Saugrain	Lyon	23672
23.	Sac et pieces	1561	[Saugrain]	[Lyon]	39016
24.	Du Bourg	1561	[Saugrain]	[Lyon]	17037
25.	Glaive	1561	[Saugrain]	[Lyon]	34301
26.	Discours 2	1562	Inconnu	Inconnu	
27.	Sommaire	1562	Saugrain	Lyon	41332
28.	Responce	1560		Amboise ?	
29.	Histoire	1560			
30.	Exhortation	1561			
31.	Remonstrance 2	1561	[Saugrain]	[Lyon]	45728
32.	Harangue 1	1561	[Saugrain]	[Lyon]	7526
33.	Harangue 2	s.d.		Poissy ?	
34.	Remonstrance 3	1560		Paris	45726
35 et	Arrests	1559	Inconnu	Inconnu	1947
36.	Mandement 2	1559	Inconnu	Inconnu	31048
37.	PROBA	1557	Ogerolles	Lyon	50626
38.	Ordonnances 2	1562	?	Lyon	
39.	Ordonnances 3	1562	Saugrain	Lyon	
40.	Ordonnances 4	1562	Saugrain	Lyon	
41.	Ordonnances 5	1562	Saugrain	Lyon	
42.	Advertissement	1561			



ILL. 3 – Page de titre de l'*Amas chrestien*. Exemplaire de la bibliothèque de l'université catholique de Lyon.



ILL. 4 – La dédicace aux « Dames de bon vouloir » de l'*Amas chrestien*.  
Exemplaire de la bibliothèque de l'université catholique de Lyon.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

- ILL. 1. – Pirro Ligorio, *Le antichità romane*. Naples,  
Biblioteca nazionale Vittorio Emanuele III, XIII.B. 8, f.45v. . . . 33
- ILL. 2. – Pirro Ligorio, *Le antichità romane*. Naples,  
Biblioteca nazionale Vittorio Emanuele III, XIII.B. 8, f. 85. . . 34
- ILL. 3. – Page de titre de *l'Amas chrestien*  
(exemplaire de la bibliothèque de  
l'université catholique de Lyon) © D.R. . . . . . 201
- ILL. 4. – La dédicace aux « Dames de bon vouloir »  
de *l'Amas chrestien*. © D.R. . . . . . 202



## TABLE DES MATIÈRES

Martine FURNO et Raphaële MOUREN	
Introduction . . . . .	7

### DU POIDS DE L'IMPRIMEUR : UN EXEMPLE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Anne CAYUELA	
Alonso Pérez : un demi-siècle de passions éditoriales . . . . .	13

### INCERTITUTES AUCTORIALES ET MAINS MULTIPLES

Malcolm WALSBY	
L'auteur, l'imprimeur et l'imprimé polémique et éphémère français au seizième siècle . . . . .	37
Ginette VAGENHEIM	
Qui a écrit les « antichità romane » attribuées à Pirro Ligorio (1512-1583)? . . . . .	59
Alexandre VANAUTGAERDEN	
Érasme à Venise . . . . .	69

## SILHOUETTES DE TRADUCTEURS

- Isabelle DIU  
Identification du traducteur humaniste  
L'exemple d'Érasme, traducteur de grec en latin . . . . . 119
- Philip FORD  
Traductions en vers de l'*Iliade* au seizième siècle . . . . . 139
- Michèle CLÉMENT  
Mettre en vers français une poétesse latine  
Proba Falconia à Lyon en 1557 . . . . . 165
- Mathilde THOREL  
Discours et silences du paratexte. Aspects de l'auctorialité  
dans les traductions de langue vulgaire avant 1540 . . . . . 203

## LIVRES ANCIENS ET ÉDITIONS MODERNES

- Raphaële MOUREN  
Réflexions historiographiques et méthodologiques  
sur les éditions savantes . . . . . 221
- Tristan VIGLIANO  
Le *De disciplinis* de Vivès, de l'édition princeps  
à l'édition critique . . . . . 237
- Christine BÉNÉVENT  
Érasme et ses « contrefacteurs » . . . . . 267
- Jean-Eudes GIROT  
Comment éditer Muret à l'époque moderne . . . . . 301

Index des noms antiques, médiévaux et modernes . . . . .	317
Table des illustrations . . . . .	319